

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2477

16 novembre 2010

### SOMMAIRE

9 Realestates S.A. ....	118850	Mobo S.A. ....	118877
Alya Invest S.A. ....	118895	M & P Developpment S.à r.l. ....	118876
Amicale vun den fréieren Zéissénger Mas- sendénger ....	118880	Murex International Luxembourg S.A. ..	118878
Amicale vun den Zéissénger Massendénger .....	118880	Neightilus S.à r.l. ....	118880
Broadstreet International Partners S.C.A. .....	118896	New International Canadian Holding Lu- xembourg S.à r.l. ....	118878
Copper Management S.à r.l. ....	118872	NSGP Holdings S.à r.l. ....	118881
Getra S.à r.l. ....	118888	NSGP Holdings S.à r.l. ....	118882
GLOBAL TRADE COMPANY S.A. ....	118872	NSGP Holdings S.à r.l. ....	118881
Intelli+ S.à r.l. ....	118850	NSGP Holdings S.à r.l. ....	118881
International Holding Affairs S.A. ....	118850	Nuova Compagnia Lussemburghese S.A. .....	118879
International Strategies S.A. ....	118850	Nuova Compagnia Lussemburghese S.A. .....	118878
IT Linguistics Institute, S.à r.l. ....	118851	Ocra (Luxembourg) S.A. ....	118887
JL Capital Growth SICAV-SIF ....	118882	Open International Trading, S.à r.l. ....	118888
Julius Baer Multirange ....	118891	Optifin S.A. ....	118877
Kazanorgsintez S.A. ....	118871	Optique Milbert S.à r.l. ....	118882
Keane, Piper & Associates S.A. ....	118893	Pafin Participations S.A. ....	118888
La Luciole S.à r.l. ....	118871	Pavo S.A. ....	118891
Lauran ....	118894	PepsiCo Global Investments S.à r.l. ....	118879
Leopard S.A. ....	118871	Pixel Invest S.à r.l. ....	118888
Leopard S.A. ....	118872	Placostyl S.à r.l. ....	118891
Lux-Info-Systems société à responsabilité limitée ....	118876	RE&F S.A. ....	118893
Luxlift S.à r.l. ....	118876	RPG Structured Finance S.à r.l. ....	118893
LUX THERMO TRANSIT S.à r.l. ....	118873	S+B Inbau S.à r.l. ....	118893
Matek Kienbaum Wünsche MKW Unter- nehmensberatung International Euroin- formationsbüro ....	118876	SkillTeam Luxembourg ....	118894
Matek Kienbaum Wünsche MKW Unter- nehmensberatung International Euroin- formationsbüro ....	118877	Spectrum Media S.à r.l. ....	118894
Melody Finance S.A. ....	118883	Spobidi ....	118873
Mendes International S.A. ....	118887	SPT Energy (Luxembourg) S.à r.l. ....	118896
Meyer & Richmond Company S.A. ....	118877	SPT Energy (Luxembourg) S.à r.l. ....	118896
Mike S.A. ....	118877	Susquehanna Celtic Limited ....	118851
		Tishman Speyer Marnix Holdings S.à r.l. .....	118879
		VDT Luxembourg S.à r.l. ....	118873

**Intelli+ S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2737 Luxembourg, 26, rue Wurth Paquet.  
R.C.S. Luxembourg B 147.481.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010135180/10.

(100154235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

---

**International Holding Affairs S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 49, avenue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 106.636.

Le Bilan au 31/12/2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour le Conseil d'administration*

EUROTRUST

Signatures

Référence de publication: 2010135181/12.

(100154013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

---

**International Strategies S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5612 Mondorf-les-Bains, 56, avenue François Clément.  
R.C.S. Luxembourg B 86.889.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010135182/10.

(100154210) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

---

**9 Realestates S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.  
R.C.S. Luxembourg B 134.322.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires pour l'exercice 2009 tenue à 12.00 heures le 17 mai 2010*

*Extrait des résolutions*

4- L'assemblée générale renouvelle les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes, à savoir:

*Administrateurs:*

- M. Bourkel Michel, 8 rue Dicks, L-1417 Luxembourg
- Mme Bourkel Anique, 8 rue Dicks, L-1417 Luxembourg
- M. Vancheri Alexandre, 8 rue Dicks, L-1417 Luxembourg

*Administrateur-délégué:*

- M. Bourkel Michel, 8 rue Dicks, L-1417 Luxembourg

*Commissaire aux comptes:*

- Wilbur Associates Ltd, Nassau, Bahamas, 70 Box N - 8188. Union Court Building, Elizabeth Avenue & Shirley street, n° S-E2., inscrite sous le numéro 185200;

qui tous acceptent, pour l'exercice social 2010 et jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2011.

Référence de publication: 2010136377/22.

(100154473) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2010.

---

**IT Linguistics Institute, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1831 Luxembourg, 151, rue de la Tour Jacob.  
R.C.S. Luxembourg B 113.656.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour IT Linguistics Institute S.à r.l.*  
FIDUCIAIRE DES PME SA  
Signature

Référence de publication: 2010135183/12.

(100153706) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

**Susquehanna Celtic Limited, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 24.000,00.**

Siège de direction effectif: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.  
R.C.S. Luxembourg B 156.084.

STATUTES

In the year two thousand and ten, on the twenty ninth day of September

In front of Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of "Susquehanna Celtic Limited", a private limited liability company incorporated under the laws of Ireland, having its registered office at 4<sup>th</sup> Floor, Georges Dock House, I.F.S.C., Dublin 1, Ireland, registered at the Companies Registration Office in Dublin, Ireland with registration number 489094 (the "Company").

The meeting is opened at 3.30 p.m. and is presided by Régis Galiotto, jurist residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Barbara Schmitt, private employee, residing in Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The sole shareholder of the Company is Susquehanna International Holdings, LLC, a company organized under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 555 South Federal Highway, Suite 400, Boca Raton, FL 33432, United States of America (hereafter referred to as "SIH LLC") duly represented by Mr. Regis Galiotto, notary clerk, with professional address at 15 Cote d'Eich, L-1450 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, pursuant to a limited power of attorney given under private seal, and that the number of shares held by SIH LLC are shown on an attendance list. That list and proxy, signed by the appearing person and the notary, shall remain here annexed to be registered with this deed.

II.- As it appears from the attendance list, the 24,000 (twenty-four thousand) ordinary shares of USD 1 (one US dollar) each, representing the whole subscribed share capital of the Company, is represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the sole shareholder of the Company expressly states having been duly informed beforehand.

III.- The agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

1. Notice of meeting;
2. Ratification of the decisions of the board of directors taken on 28 September 2010 deciding to transfer the management and control of the Company from Ireland to Luxembourg;
3. Confirmation that the legal personality of the Company (i) continues in Luxembourg under the form of a "société à responsabilité limitée" and (ii) continues under the laws of Ireland to be regarded as a private limited liability company validly incorporated in Ireland;
4. Amendment of the memorandum of association of the Company;
5. Amendment of the articles of association of the Company in order for them to comply with both, the laws of Ireland and the Luxembourg law;
6. Confirmation of the description and consistency of all the assets and liabilities of the Company and of the issued and paid-up share capital of the Company;
7. Acknowledgement of the resignation of the current directors of the Company;
8. Ratification of the appointment of new directors of the Company;

9. Ratification of the appointment of an independent external auditor; and

10. Miscellaneous.

IV.- The meeting was provided with the copy of the following documents:

- a copy of the Irish Memorandum and articles of association (the “Articles of Association”) of the Company in force prior to this meeting;

- a copy of the minutes of the meeting of the board of directors of the Company dated 28 September 2010 which took place in Dublin, Ireland;

- a certificate of incorporation issued by the Companies Registration Office in Dublin, Ireland dated 24 August 2010;

- an interim balance sheet of the Company as of 29 September 2010; and

- an executed statement of value of the Company executed by the directors of the Company dated 29 September 2010.

All the above mentioned documentation initialled “ne varietur” by the proxy holder of the represented member, and the undersigned notary, will remain attached to the present minutes to be filed with the registration authorities.

After the foregoing was approved by the sole shareholder of the Company, the following resolutions have been taken:

*First resolution:*

The sole shareholder of the Company noted that the meeting was being held at short notice and that consent to short notice had been received from all of the members entitled to attend and vote at the meeting.

*Second resolution:*

The sole shareholder of the Company resolves to transfer the effective place of management and control as well as the centre of the main interests and place of business of the Company from Ireland to the Grand Duchy of Luxembourg, at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and therefore to reiterate and ratify, to the extent that this is necessary, the resolutions taken by the board of directors of the Company on 28 September 2010 anticipating and deciding such transfer to the Grand Duchy of Luxembourg with effect from the date hereof (the “Effective Date”).

*Third resolution:*

The sole shareholder of the Company confirms that the legal personality of the Company (i) continues in Luxembourg under the form of a “société à responsabilité limitée”, and (ii) continues under the laws of Ireland to be regarded as a private limited liability company validly incorporated in Ireland.

*Fourth resolution:*

The sole shareholder resolves that the following amendments to the memorandum of association be approved:

“1. The name of the Company is Susquehanna Celtic Limited

2. The objects for which the Company is established are:

(a) For its own account or for the account of third parties in Luxembourg or elsewhere:

(i) To participate and hold interests and invest, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other Luxembourg or foreign companies or enterprises and to acquire through participations, contributions, underwriting, purchases or options, negotiation or in any other way any shares, stocks, securities of any class or description, rights, patents and licences, and other property, rights and interest in property as the Company shall deem fit, and generally to hold, manage, invest in, develop, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit, and in particular for shares or securities of any company purchasing the same; to enter into, assist or participate in financial, commercial and other transactions, and to grant to any holding company, subsidiary, or fellow subsidiary, or any other company which belong to the same group of companies than the Company any assistance, loans, advances or guarantees; to borrow and raise money in any manner and to secure the repayment of any money borrowed.

(ii) To perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

(iii) To carry on any other trade or business which can, in the opinion of the board of directors, be advantageously carried on by the Company in connection with or as ancillary to any of the above businesses or the general business of the Company, or further any of its objects.

The above mentioned enumeration is not limitative, so that the Company may perform all transactions that are of a nature to facilitate the achievement of its corporate object.

(b) To invest any monies of the Company in such investments and in such manner as may from time to time be determined, and to hold, sell or deal with such investments and generally to purchase, take on lease or in exchange or otherwise acquire any real and personal property and rights or privileges.

(c) To acquire and hold shares and stocks of any class or description, debentures, debenture stock, bonds, bills, mortgages, obligations, investments and securities of all descriptions and of any kind issued or guaranteed by any company,

corporation or undertaking of whatever nature and wheresoever constituted and investments, securities and property of all descriptions and of any kind.

(d) To acquire by purchase, exchange, lease, or otherwise any lands or buildings, whether subject or not to any charges or encumbrances, and to hold, work and manage and to let, sublet, mortgage or charge land and buildings of any kind, and any other property real or personal, movable or immovable, either absolutely or conditionally.

(e) To sell, exchange, mortgage (with or without power of sale), assign, turn to account or otherwise dispose of and generally deal with the whole or any part of the property, shares, stocks, securities, estates, rights or undertakings of the Company, real, chattel real or personal, movable or immovable, either in whole or in part, upon whatever terms and whatever consideration the Company shall think fit.

(f) To take part in the management, supervision, or control of the business or operations of any company or undertaking, and for that purpose to appoint and remunerate any directors, accountants, or other experts or agents to act as consultants, supervisors and agents of other companies or undertakings and to provide managerial, advisory, technical, design, purchasing and selling services.

(g) To make, draw, accept, endorse, negotiate, issue, execute, discount and otherwise deal with bills of exchange, promissory notes, letters of credit, circular notes, and other negotiable or transferable instruments.

(h) To redeem, purchase, or otherwise acquire in any manner permitted by law and on such terms and in such manner as the Company may think fit any shares in the Company's capital.

(i) To guarantee, support or secure whether by mortgaging or charging or otherwise all or any part of the undertaking, property and assets (present and future) of the Company or the performance of the obligations of, and the repayment or payment of the principal amounts of and the premiums, interest and dividends on any security of any person, firm or company including (without prejudice to the generality of the foregoing) any company which is for the time being the Company's holding company or subsidiary or another subsidiary of the Company's holding company or otherwise associated with the Company in business providing that the Company receive valuable consideration, advantage or benefit, direct or indirect from entering into such guarantee or other arrangement or transaction contemplated herein.

(j) To raise or borrow money (without limitation of the amount borrowed, by reference to the nominal amount of the Company's issued share capital or otherwise) in such manner and on such terms as the directors may deem expedient, and to mortgage or charge its undertaking, property rights and capital (including goodwill) or any part thereof both present and future and, subject to applicable laws and subject to any shareholder authorisation required by laws as the case may be, to issue bonds, debentures, debenture stock, loan stock and other securities, perpetual or redeemable or convertible, whether outright or as security for any debt, liability or obligation of the Company or of any third party at a discount, premium or otherwise.

of any pension or superannuation fund (whether contributory or otherwise) for the benefit of and to give or procure the giving of donations, pensions, or charitable aid to any persons who are or were at any time in the employment or service of the Company, or of any company which is a subsidiary of the Company or who may be or have been directors or officers of the Company, or of any such other company as aforesaid, and to make payments towards insurance and assurance and to form and contribute to benefit funds for the benefit of such persons and to remunerate any person, firm or company rendering services to the Company, whether by cash payment, pensions, allowances, or by the allotment of shares or securities of the Company credited as paid up in full or in part or otherwise.

(m) To insure the life of any person who may, in the opinion of the Company, be of value to the Company, as having or holding for the Company interests, goodwill, or influence or otherwise and to pay the premiums on such insurance.

(n) To distribute either upon a distribution of assets or division of profits among the Members of the Company in kind any property of the Company, and in particular any shares, debentures or securities of other companies belonging to the Company or of which the Company may have the power of disposing.

(o) To apply for, purchase or otherwise acquire any patents, brevets d'invention, licences, trade marks, industrial designs, know-how, concessions and other forms of intellectual property rights and the like conferring any exclusive or non-exclusive or limited or contingent rights to use, or any secret or other information as to any invention or process of the Company, or the acquisition of which may seem calculated directly or indirectly to benefit the Company, and to use, exercise, develop, or grant licences in respect of, or otherwise turn to account the property, rights or information so acquired.

(p) To enter into partnership or into any arrangement for sharing profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person or company carrying on or engaged in or about to carry on or engage in any business or transaction which the Company is authorised to carry on or engage in or any business or transaction capable of being conducted so as directly or indirectly to benefit the Company.

(q) To acquire and undertake the whole or any part of the undertaking, business, property and liabilities of any person or company carrying on any business which the Company is authorised to carry on or which is capable of being conducted so as to benefit the Company directly or indirectly or which is possessed of assets suitable for the purposes of the Company.

(r) To acquire and carry on any business carried on by a subsidiary or a holding company of the Company or another subsidiary of a holding company of the Company.

(s) To promote any company or companies for the purpose of acquiring all or any of the property and liabilities of the Company or for any other purpose which may seem directly or indirectly calculated to benefit this Company.

(t) To amalgamate with, merge with or otherwise become part of or associated with any other company or association in any manner permitted by law.

(u) To procure the Company to be registered or recognized in any foreign country.

(v) To do and carry out all such other things, in any part of the world except the issuing of policies of insurance, as may be deemed by the Company capable of being conveniently carried on in connection with or conducive or incidental to the above objects or any of them or calculated to enhance the value of or render profitable any of the Company's properties or rights.

(k) To reduce the share capital of the Company in any manner permitted by law.

(l) To establish and maintain or procure the establishment and maintenance

And its hereby declared that the word "company" in this clause, except where used in reference to this Company, shall be deemed to include any person, partnership or other body of persons whether incorporated or not incorporated and whether domiciled in the state or elsewhere and that the objects of the company as specified in each of the foregoing paragraphs of this clause shall be separate and distinct objects and shall not be in anyway limited or restricted by reference to or inference from the terms of any other paragraph or the name of the company.

3. The liability of the members is limited.

4. The authorized share capital of the Company is US\$1,000,000 divided into 1,000,000 Ordinary Shares of US\$1.00 each. The shares in the original or any increased capital may be divided into several classes, and there may be attached thereto respectively any preferential, deferred and other special rights, privileges, conditions or restrictions as to dividend, capital, voting or otherwise.

5. The issued share capital of the Company is US\$ 24,000 divided into 24,000 Ordinary Shares of US\$1.00 each."

*Fifth resolution:*

The sole shareholder of the Company resolves to adopt new articles of association as a consequence of the fourth resolution and in order to make them comply in substance with both the laws of the Grand Duchy of Luxembourg applicable to a Luxembourg private limited company ("société à responsabilité limitée") and the laws of Ireland applicable to a "limited liability company" incorporated in Ireland.

The articles of association of the Company will henceforth be amended and restated (in place of and to the exclusion of the existing articles of association of the Company) as follows:

"1. Susquehanna Celtic Limited (the "Company") is a private company limited by shares ("société à responsabilité limitée") incorporated in Ireland named Susquehanna Celtic Limited, having an indefinite duration and which is governed by these articles (the "Articles") and applicable laws.

2. All aspects which are not specifically regulated in these Articles shall be regulated by applicable laws.

*Registered office - Principal place of business*

3. The Company has its registered office in Ireland at such place as from time to time shall be resolved in accordance with applicable laws.

4. The Company has its effective place of management and centre of its main interest at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. The principal establishment may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders or the sole shareholder (as the case may be).

5. Branches of the Company or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by a resolution of the board of directors.

*Share capital*

6. The issued share capital of the Company is US\$ 24,000 (twenty four thousand US dollars) divided into 24,000 (twenty four thousand) ordinary shares of US\$1.00 (one US dollar) each.

7. Each share entitles its owner to one vote and to a proportional right in the Company's assets and profits whether in the case of a distribution, winding up or otherwise.

*Purchase of own shares*

8. Subject to applicable laws, the Company shall have power to redeem its own shares.

9. Such redemption shall be carried out by means of a resolution of an extraordinary general meeting of the shareholders or of the sole shareholder (as the case may be), adopted under the conditions required for amendment of the Articles, provided that such redemption has been proposed to each shareholder of the same class in the proportion of the capital or of the class of shares concerned represented by their shares.

10. However, if the redemption price is in excess of the nominal value of the shares to be redeemed, the redemption may only be decided to the extent that the excess purchase price may not exceed total profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, plus any profits carried forward and sums drawn



from reserves available for this purpose, less losses carried forward and any sums to be placed to reserve pursuant to the requirements of applicable laws or of Articles.

11. Such redeemed shares shall be cancelled by reduction of the share capital.

*Financial assistance*

12. The Company may give any form of financial assistance which is permitted by applicable laws for the purpose of or in connection with a purchase or subscription made or to be made by any person of or for any shares in the Company or in the Company's holding company.

*Transfer of shares*

13. The right to transfer shares is restricted in the manner hereinafter prescribed:

(a) The number of members of the Company is limited to forty, so however that where two or more persons hold one or more shares in the Company jointly, they shall, for the purpose of this Article be treated as a single member;

(b) Any invitation to the public to subscribe for any shares or debentures of the Company is prohibited;

(c) Shares may not be transferred inter vivos to non shareholders unless shareholders holding at least three quarters of the issued share capital of the Company shall have agreed thereto in a general meeting; and

(d) Any transfer of shares shall otherwise have to comply with applicable laws.

14. Subject to the restrictions of these Articles, any member may transfer all or any of his/its shares by instrument in writing in any usual or common form including a notarial instrument. The instrument of transfer of any share shall be executed by or on behalf of the transferor and the transferor will be deemed to remain the holder of the share until the name of the transferee is entered in the register of members in respect thereof, which entry shall be made upon presentation of an appropriate instrument of transfer, as the case may be.

*Purpose of the company*

15. The principal objects for which the Company is established are:

(a) For its own account or for the account of third parties in Luxembourg or elsewhere:

(i) To participate and hold interests and invest, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other Luxembourg or foreign companies or enterprises and to acquire through participations, contributions, underwriting, purchases or options, negotiation or in any other way any shares, stocks, securities of any class or description, rights, patents and licences, and other property, rights and interest in property as the Company shall deem fit, and generally to hold, manage, invest in, develop, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit, and in particular for shares or securities of any company purchasing the same; to enter into, assist or participate in financial, commercial and other transactions, and to grant to any holding company, subsidiary, or fellow subsidiary, or any other company which belong to the same group of companies than the Company any assistance, loans, advances or guarantees; to borrow and raise money in any manner and to secure the repayment of any money borrowed.

(ii) To perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

(iii) To carry on any other trade or business which can, in the opinion of the board of directors, be advantageously carried on by the Company in connection with or as ancillary to any of the above businesses or the general business of the Company, or further any of its objects.

The above mentioned enumeration is not limitative, so that the Company may perform all transactions that are of a nature to facilitate the achievement of its corporate object.

(b) To invest any monies of the Company in such investments and in such manner as may from time to time be determined, and to hold, sell or deal with such investments and generally to purchase, take on lease or in exchange or otherwise acquire any real and personal property and rights or privileges.

(c) To acquire and hold shares and stocks of any class or description, debentures, debenture stock, bonds, bills, mortgages, obligations, investments and securities of all descriptions and of any kind issued or guaranteed by any company, corporation or undertaking of whatever nature and wheresoever constituted and investments, securities and property of all descriptions and of any kind.

(d) To acquire by purchase, exchange, lease, or otherwise any lands or buildings, whether subject or not to any charges or encumbrances, and to hold, work and manage and to let, sublet, mortgage or charge land and buildings of any kind, and any other property real or personal, movable or immovable, either absolutely or conditionally.

(e) To sell, exchange, mortgage (with or without power of sale), assign, turn to account or otherwise dispose of and generally deal with the whole or any part of the property, shares, stocks, securities, estates, rights or undertakings of the Company, real, chattel real or personal, movable or immovable, either in whole or in part, upon whatever terms and whatever consideration the Company shall think fit.

(f) To take part in the management, supervision, or control of the business or operations of any company or undertaking, and for that purpose to appoint and remunerate any directors, accountants, or other experts or agents to act as

consultants, supervisors and agents of other companies or undertakings and to provide managerial, advisory, technical, design, purchasing and selling services.

(g) To make, draw, accept, endorse, negotiate, issue, execute, discount and otherwise deal with bills of exchange, promissory notes, letters of credit, circular notes, and other negotiable or transferable instruments.

(h) To redeem, purchase, or otherwise acquire in any manner permitted by law and on such terms and in such manner as the Company may think fit any shares in the Company's capital.

(i) To guarantee, support or secure whether by mortgaging or charging or otherwise all or any part of the undertaking, property and assets (present and future) of the Company or the performance of the obligations of, and the repayment or payment of the principal amounts of and the premiums, interest and dividends on any security of any person, firm or company including (without prejudice to the generality of the foregoing) any company which is for the time being the Company's holding company or subsidiary or another subsidiary of the Company's holding company or otherwise associated with the Company in business providing that the Company receive valuable consideration, advantage or benefit, direct or indirect from entering into such guarantee or other arrangement or transaction contemplated herein.

(j) To raise or borrow money (without limitation of the amount borrowed, by reference to the nominal amount of the Company's issued share capital or otherwise) in such manner and on such terms as the directors may deem expedient, and to mortgage or charge its undertaking, property rights and capital (including goodwill) or any part thereof both present and future and, subject to applicable laws and subject to any shareholder authorisation required by laws as the case may be, to issue bonds, debentures, debenture stock, loan stock and other securities, perpetual or redeemable or convertible, whether outright or as security for any debt, liability or obligation of the Company or of any third party at a discount, premium or otherwise.

of any pension or superannuation fund (whether contributory or otherwise) for the benefit of and to give or procure the giving of donations, pensions, or charitable aid to any persons who are or were at any time in the employment or service of the Company, or of any company which is a subsidiary of the Company or who may be or have been directors or officers of the Company, or of any such other company as aforesaid, and to make payments towards insurance and assurance and to form and contribute to benefit funds for the benefit of such persons and to remunerate any person, firm or company rendering services to the Company, whether by cash payment, pensions, allowances, or by the allotment of shares or securities of the Company credited as paid up in full or in part or otherwise.

(m) To insure the life of any person who may, in the opinion of the Company, be of value to the Company, as having or holding for the Company interests, goodwill, or influence or otherwise and to pay the premiums on such insurance.

(n) To distribute either upon a distribution of assets or division of profits among the Members of the Company in kind any property of the Company, and in particular any shares, debentures or securities of other companies belonging to the Company or of which the Company may have the power of disposing.

(o) To apply for, purchase or otherwise acquire any patents, brevets d'invention, licences, trade marks, industrial designs, know-how, concessions and other forms of intellectual property rights and the like conferring any exclusive or non-exclusive or limited or contingent rights to use, or any secret or other information as to any invention or process of the Company, or the acquisition of which may seem calculated directly or indirectly to benefit the Company, and to use, exercise, develop, or grant licences in respect of, or otherwise turn to account the property, rights or information so acquired.

(p) To enter into partnership or into any arrangement for sharing profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person or company carrying on or engaged in or about to carry on or engage in any business or transaction which the Company is authorised to carry on or engage in or any business or transaction capable of being conducted so as directly or indirectly to benefit the Company.

(q) To acquire and undertake the whole or any part of the undertaking, business, property and liabilities of any person or company carrying on any business which the Company is authorised to carry on or which is capable of being conducted so as to benefit the Company directly or indirectly or which is possessed of assets suitable for the purposes of the Company.

(r) To acquire and carry on any business carried on by a subsidiary or a holding company of the Company or another subsidiary of a holding company of the Company.

(s) To promote any company or companies for the purpose of acquiring all or any of the property and liabilities of the Company or for any other purpose which may seem directly or indirectly calculated to benefit this Company.

(t) To amalgamate with, merge with or otherwise become part of or associated with any other company or association in any manner permitted by law.

(u) To procure the Company to be registered or recognized in any foreign country.

(v) To do and carry out all such other things, in any part of the world except the issuing of policies of insurance, as may be deemed by the Company capable of being conveniently carried on in connection with or conducive or incidental to the above objects or any of them or calculated to enhance the value of or render profitable any of the Company's properties or rights.

(k) To reduce the share capital of the Company in any manner permitted by law.

(l) To establish and maintain or procure the establishment and maintenance



And its hereby declared that the word “company” in this clause, except where used in reference to this Company, shall be deemed to include any person, partnership or other body of persons whether incorporated or not incorporated and whether domiciled in the state or elsewhere and that the objects of the company as specified in each of the foregoing paragraphs of this clause shall be separate and distinct objects and shall not be in anyway limited or restricted by reference to or inference from the terms of any other paragraph or the name of the company.

#### *Borrowing powers*

16. The meeting of directors may exercise all the powers of the Company to borrow money (without limitation of the amount borrowed, by reference to the nominal amount of the Company’s issued share capital or otherwise), and to mortgage or charge its undertaking, property rights and capital (including goodwill) or any part thereof both present and future and, subject to applicable laws and subject to any shareholder authorisation required by laws as the case may be, to issue debentures, debenture stock, loan stock and other securities perpetual or redeemable or convertible whether outright or as security for any debt, liability or obligation of the Company or of any third party at a discount, premium or otherwise.

#### *Single member company*

17. (a) If and so long as the Company is a single-member company, the following provisions will apply

##### *(i) Annual General Meetings*

The sole member may decide to dispense with the holding of annual general meetings. Such decision will be effective for the year in which it is made and subsequent years, but nevertheless the sole member or the auditors may require the holding of an annual general meeting in any such year in accordance with the procedure laid down by applicable law. Where a decision to dispense with the holding of an annual general meeting is in force, the accounts and the directors’ and auditors’ reports that would otherwise be laid before an annual general meeting shall be sent to the sole member in accordance with applicable law.

##### *(ii) Quorum at General Meetings*

The sole member, present in person or by proxy or (if the member is a corporation) a duly authorised representative of that member, is a sufficient quorum at a general meeting. A proxy for the sole member may vote on a show of hands. The sole member or a proxy for that member or (if the member is a corporation) a duly authorised representative of that member shall be chairman of any general meeting of the Company. Otherwise, -all other provisions of these Articles shall apply with any necessary modification (unless the provisions expressly provides otherwise).

##### *(iii) Resolutions of Shareholders*

All matters requiring a resolution of the Company in general meeting (except the removal of the auditors from office) may be validly dealt with by a decision of the sole member. The sole member must provide the Company with a written record of any such decision or, if it is dealt with by a written resolution under these Articles, with a copy of that resolution, and the decision or resolution shall be recorded and retained by the Company.

(b) If and whenever the Company becomes a single-member company or ceases to be a single-member company, it shall notify the Irish and Luxembourg Registrar of Companies in accordance with applicable laws.

#### *General meetings*

18. Each shareholder shall be entitled to receive notice of and attend and vote at general meetings of the Company. Each share shall carry one vote. Each shareholder may validly act at the meeting through a proxy who need not be a shareholder of the Company.

19. Subject to applicable laws, decisions of general meetings are only valid if they are adopted by the votes of the shareholders representing more than half of the voting capital present at the meeting or by the sole shareholder (as the case may be). However, the approval of the shareholders holding more than three quarters of the voting share capital of the Company present at such meeting shall be required for decisions concerning the amendment of the articles of association and for special resolutions and such other decisions as otherwise required by applicable laws.

20. The Company shall in each calendar year hold a general meeting of shareholders, or of the sole shareholder (as the case may be), as its annual general meeting in addition to any other meeting in that year. Subject as aforesaid, annual general meetings will be held at such times as the meeting of directors appoints.

21. All general meetings of members other than annual general meetings, (if applicable), will be called extraordinary general meetings.

#### *Convening of general meetings*

22. The meeting of directors may, whenever they think fit, convene an extraordinary general meeting, and extraordinary general meetings shall also be convened on such requisition by shareholders representing more than half of the capital of the company or upon the requisition of the auditors in accordance with applicable laws.

#### *Place of general meetings*

23. All general meetings shall be held in the Grand Duchy of Luxembourg (and except for general meetings held in front of a notary, general meetings will be held at such locations as the Board appoint) unless, in respect of any particular meeting, either all the members entitled to attend and vote consent in writing to its being held elsewhere or a resolution providing that it be held elsewhere has been passed at the preceding general meeting. Notwithstanding the foregoing provisions of this Article, no general meetings of the Company shall be held in Ireland and any such meeting which the Company may purport so to hold and the proceedings thereat shall be void and of no effect.

#### *Notice of general meetings*

24. Subject to applicable laws, an annual general meeting and a meeting called for the passing of a special resolution shall be called by 21 days' notice in writing at the least, and a general meeting (other than an annual general meeting or a meeting for the passing of a special resolution) shall be called by 7 days' notice in writing at the least. The notice will be exclusive of the day on which it is served or deemed to be served and of the day for which it is given, and shall specify the date, the place and the hour of the meeting and shall be given in manner authorised by these Articles to such persons as are under these Articles entitled to receive such notices from the Company.

25. A general meeting, notwithstanding that it has been called by a shorter notice than that specified in the last preceding article, will be deemed to have been duly called if it is so agreed by all the those persons required to consent subject to applicable laws.

#### *Proceeding at general meetings*

26. No business shall be transacted at any general meeting unless a quorum of shareholders is present at the time when the meeting proceeds to business; two shareholders present in person or by proxy will be a quorum except where the Company has a single shareholder.

27. If within half an hour from the time appointed for the meeting a quorum is not present, the meeting, if convened upon the requisition of shareholders, will be dissolved; in any other case it will stand adjourned to the same day in the next week, at the same time and place or to such other day and at such other time and place as the meeting of directors may determine and notice of any meeting adjourned in such manner shall be given as in the case of an original meeting, and if at the adjourned meeting a quorum is not present within half an hour from the time appointed for the meeting, the sole shareholder or the shareholders present or duly represented will be a quorum.

28. Subject to applicable laws, a resolution in writing signed by all the shareholders for the time being entitled to attend and vote on such resolution at a general meeting (or being bodies corporate by their duly authorised representatives) shall be as valid and effective for all purposes as if the resolution had been passed at a general meeting of the Company duly convened and held. Any such resolution may consist of several documents in the like form each signed by one or more of such shareholders (or their duly authorised representatives).

#### *Proxies*

29. Votes may be given either personally or by proxy. A proxy may attend the general meeting to which the appointment relates and, in the absence of his appointer may speak and vote thereat on such appointer's behalf.

30. The instrument appointing a proxy shall be in any usual or common form and in writing under the hand of the appointer or of his attorney duly authorised in writing, or, if the appointer is a body corporate, either under seal or under the hand of an officer or attorney duly authorised. A proxy need not be a member of the Company. The instrument appointing a proxy will be valid, unless the contrary is stated therein, as well for any adjournment of the meeting as for the meeting to which it relates.

31. Any body corporate which is a member of the Company may, by resolution of its Board or other governing body, authorise such person as it thinks fit to act as its representative at any meeting of the Company or of any class of members of the Company, and the person so authorised will be entitled to exercise the same powers on behalf of the body corporate which he represents as that body corporate could exercise if it were an individual member of the Company.

#### *Directors*

32. The Company is managed by the board comprising at least one Director 'A' being a person resident in Luxembourg and authorized in accordance with Luxembourg laws and at least one Director 'B', who need not be members, until otherwise determined by a general meeting of shareholders or the sole shareholder (as the case may be). No person who is resident in Ireland may be appointed a Director 'A' or a Director 'B'. A director shall be deemed to have resigned if he becomes resident in Ireland.

33. Subject to applicable laws, the Board shall have power to act on behalf of the Company in all circumstances and to do and authorise all acts and operations relative to the Company. The Company will be bound by the joint signature of one Director 'A' and one Director 'B' or one Director 'A' and the secretary.

34. The board may pay all expenses incurred in promoting and registering the Company and may exercise all such powers of the Company as are not, by applicable laws or by these Articles, required to be exercised by the Company in general meeting, subject, nevertheless, to any of these Articles, to applicable laws and to such directions, not being

inconsistent with the aforesaid Articles or provisions, as may be given by the Company in general meeting, but no direction given by the Company in general meeting shall invalidate any prior act of the Board which would have been valid if that direction had not been given.

35. A director who is in any way, whether directly or indirectly, interested in a contract or proposed contract with the Company shall comply with all applicable laws with regard to the disclosure of such interest by declaration.

36. The directors shall be appointed, and their remuneration determined, by a resolution of the general meeting of shareholders taken by simple majority of the votes cast, or of the sole shareholder (as the case may be). The remuneration of the directors can be modified by a resolution taken at the same majority conditions.

37. The directors will not retire by rotation. The general meeting of shareholders or the sole shareholder (as the case may be) may, at any time and ad nutum, remove and replace any manager.

38. A resolution in writing signed by all the directors for the time being entitled to receive notice of a meeting of the directors shall be as valid and effective for all purposes as a resolution of the directors as if it had been passed at a meeting of the directors duly convened and held and may consist of several documents in the like form each signed by one or more of the directors.

39. Any director may participate in a meeting of the directors of which he is a member by means of a conference telephone or similar communicating equipment whereby all persons participating in the meeting can hear each other, and participation in a meeting in this manner will be deemed to constitute presence in person at such meeting provided however that if a meeting of the directors is held by means of telephone or video conference or other similar communicating equipment, such meeting shall only be valid if initiated by a Director A from Luxembourg and all other participants shall join the meeting by dialing or linking into such meeting so initiated.

40. No meeting of the directors shall be held in and none of the functions of the board of directors pertaining to the management and control of the Company shall be exercised or exercisable in Ireland and any such meeting which the directors may purport to hold in Ireland and the proceedings thereat shall be void and of no effect.

41. The quorum necessary for the transaction of the business of the directors shall be two directors, composing of at least one Director A and one Director B, present in person or duly represented by proxy. Subject to Article 36, a director who joins a meeting of the directors by telephone or videoconferencing shall be counted towards the quorum of directors notwithstanding that the director is not physically present at the meeting.

42. Resolutions of any meeting of the directors are validly taken by the majority of the vote cast provided that at least one Director A and one Director B approved such resolutions.

43. Each director shall have the power to nominate any other director in his place, at any meeting of the directors at which he is unable to be present or during his inability to act as such director. A director present at a meeting of the Board shall in addition to his own vote be entitled to one vote in respect of each other director not present at the meeting who shall have authorised him in respect of such meeting to vote for such other director in his absence. Any such authority must be in writing or by cable or telegram or telex message, which must be presented to the secretary or the chairman of the relevant meeting for filing prior to or be produced at the first meeting at which a vote is to be cast pursuant thereto.

44. The meeting of directors may from time to time and at any time by power of attorney appoint any company, firm or person or body of persons, to be attorney or attorneys of the Company for such purposes and with such powers, authorities and discretions (not exceeding those vested in or exercisable by the meeting of directors under the Articles) and for such period and subject to such conditions as it may think fit, and any such power of attorney may contain such provisions for the protection of persons dealing with any such attorney as the meeting of directors may think fit, and may also authorise any such attorney to delegate all or any of the powers, authorities and discretions vested in him. The meeting of directors will determine the powers, duties and remuneration (if any) of its attorney(s), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of their agency.

45. Subject to applicable laws, the office of a director shall be vacated ipso facto if the director:

(a) is adjudged bankrupt or any event equivalent or analogous thereto occurs in the State or in any other jurisdiction, or makes any arrangements with his creditors generally; or

(b) becomes restricted or disqualified to act as a director pursuant to the provisions of the applicable laws.

46. The directors' fees shall from time to time be determined by the Company in general meeting. The directors may also be reimbursed for any costs incurred in connection with their mandates and the business of the Company.

47. The Board shall cause minutes to be made in books provided for the purpose:

(a) of all appointments of officers made by the Board;

(b) of the names of the directors present at each meeting of the Board and of any committee; and

(c) of all resolutions and proceedings at all meetings of the Company and of the Board and of committees.

#### *Financial year*

48. The Company's financial year begins on 1 January and closes on 31 December of each year.

#### *Annual accounts*

49. The annual accounts shall be prepared and drawn up by the directors and in compliance with applicable laws.

118860

*Auditors*

50. The auditor will be appointed and removed and their rights and duties regulated in accordance with applicable laws.

*Dividends and Reserves*

51. The Company in general meeting may declare dividends, but no dividend may exceed the amount recommended by the Board. No final dividend may be paid otherwise than in accordance with the provisions of applicable laws.

*The seal*

52. (a) The seal shall be used only by the authority of the directors, and every instrument to which the seal shall be affixed under applicable laws shall be signed by a director and shall be countersigned by the secretary or by a second director or by some other person appointed by the directors for the purpose.

(b) The Company may only exercise the powers conferred by applicable laws with regard to having an official seal for use abroad in Luxembourg, and such powers shall be vested in the directors.”

*Sixth resolution:*

The sole shareholder of the Company records that the description and consistency of the assets and liabilities of the Company results from a balance sheet dated 29 September 2010 annexed to a statement of value executed by the all the directors of the Company dated 29 September 2010, which have been delivered to the notary on the date hereof. A copy of the balance sheet and the statement of value, signed “ne varietur” by the proxy holder of the represented member and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time. The sole shareholder of the Company states that all the assets and liabilities of the Company, without limitation, remain the ownership in their entirety of the Company, which continues to own all its assets, and continues to be obliged by all its liabilities and commitments.

The sole shareholder of the Company confirms that the issued and paid up share capital of the Company is currently set up at USD 24,000 (twenty-four thousand US dollars) divided into 24,000 (twenty-four thousand) ordinary shares with a nominal value of USD 1 (one US dollar) each.

The sole shareholder of the Company, SIH LLC, declares that it owns all 24,000 (twenty-four thousand) issued ordinary shares of the Company.

*Seventh resolution:*

The sole shareholder of the Company acknowledges and approves the resignation of Mr. John Keogh and Ms. Rachel Moxham as directors of the Company with effect from the Effective Date and gives them full discharge for the accomplishment of their mandate as from the holding of the present general meeting.

*Eight resolution:*

The sole shareholder of the Company resolves to ratify and confirm the appointment for an undetermined duration of Mr. Brian McMahon as new Director ‘A’ of the Company and the appointment for an undetermined duration of, Ms. Kathy Harley and Mr. Rob Sack, both as new Directors ‘B’ of the Company who all, having received previous notice of their possible designation, have accepted by written notice in a letter of acceptance, their positions and assume their obligation to faithfully and properly carry out their duties as from the Effective Date.

Consequently to the foregoing statement and the above resolution the board of directors of the Company is now composed as follows:

- Mr. Ganash Lokanathen, Director A;
- Ms. Kathy Harley, Director B; and
- Mr. Rob Sack, Director B.

In accordance with article 33 of the articles of association of the Company, the Board shall have the power to act on behalf of the Company in all circumstances and to do and authorise all acts and operations relative to the Company. The Company will be bound by the joint signature of one Director ‘A’ and one Director ‘B’ or one Director ‘A’ and the secretary.

*Ninth resolution:*

The sole shareholder resolves to ratify the appointment of Ernst & Young, having its registered office at Harcourt Street, Dublin 2, Ireland. as independent external auditor of the Company as from the date hereof and for an undetermined duration.

*Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed, or which shall be charged to it in connection with the present deed are estimated at one thousand eight hundred Euros (1,800.- Euros).

There being no further business, the meeting is declared closed at 4.00 p.m.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with us, the notary, the present original deed.

### **Suit la traduction française:**

En l'an deux mille dix, le vingt neuf septembre.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de «Susquehanna Celtic Limited», une société à responsabilité limitée constituée sous le droit irlandais, ayant son siège social à 4<sup>th</sup> Floor, Georges Dock House, I.F.S.C., Dublin 1, Ireland, enregistrée au Registre des Sociétés (Companies Registration Office) de Dublin, Irlande, sous le numéro d'enregistrement 489094 (la «Société»).

L'assemblée est ouverte à 16h00 et est présidée par Régis Galiotto, juriste demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée désigne comme scrutateur Barbara Schmitt, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- L'associé unique de la Société est Susquehanna International Holdings, LLC, une société constituée sous le droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à 555 South Federal Highway, Suite 400, Boca Raton, FL 33432, Etats-Unis d'Amérique (ci-après «SIH LLC»), dûment représentée par M. Regis Galiotto, clerc de notaire, ayant son adresse professionnelle à 15 Cote d'Eich, L-1450 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration limitée donnée sous seing privée, et le nombre de parts détenues par SIH LLC sont reportés sur la liste de présence. Cette liste et la procuration signée par le comparant et le notaire instrumentant resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 24.000 (vingt-quatre mille) parts sociales de 1 EUR (un Euro) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement se prononcer sur tous les points portés à l'ordre du jour et l'associé unique de la Société déclare expressément avoir été valablement et préalablement informé de ces points.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour*

1. Convocation de l'assemblée;
  2. Ratification des décisions du conseil de gérance de la société prises le 28 septembre 2010 décidant de transférer la gestion et le contrôle effectif de la Société de l'Irlande au Luxembourg;
  3. Confirmation que la personnalité juridique de la Société (i) continue au Luxembourg sous la forme d'une société à responsabilité limitée et (ii) continue, selon le droit irlandais, à être considérée comme une «private limited company» valablement constituée sous le droit irlandais;
  4. Modification de la charte constitutive de la Société;
  5. Modification des statuts de la Société dans le but de les rendre conformes à la fois au droit irlandais et au droit luxembourgeois;
  6. Confirmation de la description et de la consistance de tous les éléments d'actif et de passif de la Société et du capital social souscrit et libéré de la Société;
  7. Prise d'acte de la démission des gérants actuels de la Société;
  8. Ratification de la nomination de nouveaux gérants de la Société;
  9. Ratification de la nomination d'un réviseur d'entreprises; et
  10. Divers.
- IV.- Les documents suivants ont été fournis à l'assemblée:
- une copie des statuts irlandais (les «Statuts») de la Société en vigueur précédemment à cette assemblée;
  - une copie du procès-verbal du conseil de gérance de la Société daté du 28 septembre 2010 ayant eu lieu à Dublin, Irlande;
  - un certificat de constitution émis par Registre des Sociétés (Companies Registration Office) de Dublin, Irlande daté du 24 août 2010;
  - un bilan intérimaire de la Société signé en date du 29 septembre 2010; et
  - une déclaration de valeur de la Société signée par les gérants de la Société en date du 29 septembre 2010.

Toute la documentation susmentionnée est paraphée «ne varietur» par le mandataire de l'associé représenté et le notaire soussigné, restera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Ces faits exposés ayant été approuvés par l'associé unique de la Société, les résolutions suivantes ont été prises:

*Première résolution:*

L'associé unique de la Société a noté que l'assemblée s'est tenue dans un bref délai et que l'acte de consentement à la convocation à bref délai a été reçu par tous les membres habilité à assister et à voter à l'assemblée.

*Seconde résolution:*

L'associé unique de la Société décide de transférer le siège de direction et de contrôle effectif mais aussi le centre des principaux intérêts et d'affaires et le bureau de la Société d'Irlande au Grand-Duché de Luxembourg, au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et partant de réitérer et de ratifier, pour autant que de besoin, les résolutions prises par le conseil de gérance de la Société le 28 septembre 2010 anticipant et décidant un tel transfert vers le Grand-Duché du Luxembourg avec effet à la date des présentes .

*Troisième résolution:*

L'associé unique de la Société confirme que la personnalité juridique de la Société (i) continue au Grand-Duché de Luxembourg sous la forme d'une société à responsabilité limitée et (ii) continue en droit irlandais à être considérée comme une «private limited company» valablement constituée en Irlande.

*Quatrième résolution:*

L'associée unique décide que les modifications suivantes à la charte constitutive de la Société sont approuvées:

«1. Le nom de la Société est Susquehanna Celtic Limited.

2. Les objets pour lesquels la Société est constituée sont:

(a) Pour son propre compte ou pour le compte de tiers au Luxembourg ou ailleurs:

(i) De participer, détenir des intérêts et investir, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières luxembourgeoises ou étrangères et d'acquérir au moyen de participations, contributions, prises fermes, achats ou options, négociation ou de toute autre façon toutes parts, actions, titres de placement quelle qu'en soit la catégorie ou la désignation, droits, brevets et licences et toute autre droit de propriété, droits et intérêts dans la propriété de la manière que la Société jugera appropriée et en général de détenir, gérer, développer, vendre ou aliéner ces derniers ou y investir, en tout ou en partie, en échange de toute contrepartie que la Société jugera appropriée et, en particulier, pour les parts ou les titres de placement de toute société achetant ces derniers; de s'engager, d'assister ou de participer à des transactions financières, commerciales ou autres et d'accorder à toute société holding, filiale ou toute autre société qui appartient au même groupe de sociétés que la Société toute aide, prêts, avances ou garanties; d'emprunter et de mobiliser des fonds de toute manière et de garantir le remboursement de tout montant emprunté.

(ii) D'exécuter toute opération commerciale, technique et financière, liée directement ou indirectement à tous les domaines d'activité décrits ci-dessus afin de faciliter l'accomplissement de ce but.

(iii) De se livrer à toute transaction ou affaire qui peut être, selon l'avis du conseil d'administration, exercée de façon avantageuse par la Société en rapport avec toutes les affaires ci-dessus, ou accessoire à ces dernières, ou les affaires générales de la Société ou encore qui favorisent un de ses objets sociaux.

L'énumération susmentionnée n'est pas limitative, de manière à ce que la Société puisse effectuer toutes transactions qui soient de nature à faciliter l'accomplissement de son objet social.

(b) D'investir toute somme d'argent de la Société dans lesdits investissements et de telle façon qu'il peut être déterminé périodiquement, et de détenir, vendre ou négocier lesdits investissements et en général d'acheter, louer ou échanger ou autrement acquérir toute propriété mobilière ou immobilière et droits ou privilèges.

(c) D'acquérir et de détenir des parts et des actions quelle qu'en soit la catégorie ou le type, «debentures», actions-obligations, bons, lettres de change, hypothèques, obligations, investissements et titres de placement de toute catégorie et de toute sorte émises ou garanties par toute société, personne morale ou entreprise de toute nature, peu importe où elle est constituée, et des investissements, des titres de placement et propriété de tous types et de toute sorte.

(d) D'acquérir par achat, échange, location ou autrement tous terrains ou constructions, assujettis ou non à toute charge ou tout grèvement et de détenir, exploiter ou gérer et louer, sous-louer, hypothéquer ou grever tous terrains ou constructions de toute nature et toute autre propriété mobilière ou immobilière, avec ou sans condition.

(e) De vendre, échanger, hypothéquer (avec ou sans procuration), céder, mettre à profit ou autrement aliéner ou transiger en général tout ou partie de la propriété, parts, actions, titres de placement, immeubles, droits ou entreprises de la Société, réels, personnels ou meubles par détermination de la loi, meubles ou immeubles en totalité ou en partie, selon les conditions et pour toute considération que la Société jugera convenable.

(f) De prendre part à la gestion, à la supervision ou au contrôle des affaires ou des opérations de toute société ou entreprise et, à ces fins, de nommer et rémunérer tout dirigeant, comptable ou autre expert ou agent à titre de conseiller,



superviseur et agents d'autres sociétés ou entreprises et de fournir les services de gestion, de conseil, techniques, de design, de vente ou d'achat.

(g) De faire, de planifier, d'accepter, d'endosser, de négocier, d'émettre, d'exécuter, d'effectuer une décote et autrement transiger des lettres de changes, billets à ordre, lettres de crédit, billets de crédit circulaire et autres instruments négociables ou transférables.

(h) De racheter, d'acheter ou autrement acquérir de toutes les manières permises par la loi et sous les conditions et de la manière que la Société jugera appropriée toute part du capital social de la Société.

(i) De garantir, de supporter ou d'assurer en hypothéquant ou en grevant ou autrement toute ou une partie de l'entreprise, de la propriété et des actifs (actuels et futurs) et le capital non encore appelé de la Société ou l'exécution des ses obligations de, et le remboursement ou le paiement des montants en capital de, et les primes, intérêts et dividendes sur tout titre de placement de toute personne, entreprise ou société, y compris (sans préjudice de la généralité de ce qui précède) toute société qui est présentement la société holding de la Société ou sa filiale ou une autre filiale de la société holding de la Société ou autrement associée en affaires avec la Société, dès lors que la Société reçoit en retour une contrepartie substantielle, un avantage ou un bénéfice, direct ou indirect, pour s'être engagée dans cette garantie ou autre arrangement ou transaction envisagés aux présentes.

(j) De se procurer des fonds ou d'emprunter de l'argent (sans limitation du montant emprunté, en référence au montant nominal du capital-actions émis de la Société ou autrement) de telle manière et assujetti aux termes que les administrateurs jugeront opportuns, et d'hypothéquer ou de grever son entreprise, ses droits de propriété et son capital (y compris le goodwill) ou toute part de ces derniers, aussi bien actuels que futurs, et conformément aux lois applicables et assujetti à toute autorisation des actionnaires requise par la loi le cas échéant, d'émettre des obligations, des débentures, des actions-obligations, des obligations non garanties et autres titres de placement, perpétuels, rachetables ou convertibles, à part entière ou comme garantie pour toute dette, responsabilité ou obligation de la Société ou de toute tierce partie à décote ou à prime ou autrement.

(k) De réduire le capital-actions de la Société de toutes les manières permises par la loi.

(l) D'établir et de maintenir ou de permettre l'établissement et le maintien de toute pension ou de fonds de pension de retraite (contributif ou autrement) pour le bénéfice de, et de donner ou de permettre des donations, pensions, ou une aide charitable, aux personnes qui sont, ou étaient à ce moment, à l'emploi ou au service de la Société, ou de toute autre société qui est une filiale de la Société ou qui ont pu être ou ont été des administrateurs ou des cadres de la Société, ou de toute autre société susmentionnée, et d'effectuer des paiements d'assurance et de former et de contribuer aux fonds d'allocation pour le bénéfice de telles personnes et de rémunérer toute personne, entreprise ou société rendant des services à la Société, soit en numéraire, par pensions, allocations ou par distribution de parts ou de titres de placement de la Société tenus comme payés en entier ou en partie ou autrement.

(m) D'assurer la vie de toute personne qui peut, selon l'avis de la Société, être importante à la Société, comme ayant ou détenant pour la Société des intérêts, du goodwill ou pouvant exercer une influence ou présentant toute autre importance pour la Société et de payer les primes de telle assurance.

(n) De distribuer soit à titre de distribution d'actifs ou division des bénéfices parmi les associés de la Société toute propriété de la Société et, en particulier, toutes parts, débentures ou titres de placement d'autres sociétés appartenant à la Société ou desquels la Société peut avoir le droit de disposer.

(o) De demander, d'acheter ou autrement acquérir tous brevets, brevets d'invention, licences, marques de commerce, dessins industriels, savoir-faire et toute autre forme de droit de propriété intellectuelle et autre similaire, conférant des droits exclusifs ou non-exclusifs ou limités ou éventuels à l'utilisation, ou tout secret ou toute information concernant toute invention ou procédé de la Société, ou l'acquisition desquels peut être jugée bénéficier directement ou indirectement à la Société et d'utiliser, exercer ou développer ou octroyer des licences par rapport à, ou mettre à profit de toute autre manière, la propriété, les droits ou l'information ainsi acquis.

(p) De s'engager dans un partenariat ou dans toute entente de partage des bénéfices, d'union d'intérêts, de coopération, d'entreprise conjointe, de concession réciproque ou autrement avec toute personne ou société poursuivant ou sur le point de poursuivre ou de s'engager dans toute affaire ou transaction que la Société est autorisée à poursuivre ou à s'engager ou toute affaire ou transaction qu'elle est capable de conduire de manière à bénéficier directement ou indirectement à la Société.

(q) D'acquérir et de se charger de toute ou partie de l'entreprise, des affaires, de la propriété et des obligations de toute personne menant toute affaire que la Société est autorisée de poursuivre ou qu'elle est capable de conduire de manière à bénéficier directement ou indirectement à la Société ou qui possède des actifs correspondant aux objectifs de la Société.

(r) D'acquérir et de poursuivre toutes affaires effectuées par toute filiale ou société holding de la Société, ou toute autre filiale d'une société holding de la Société.

(s) De promouvoir toute(s) société(s) dans le but d'acquérir, en tout ou en partie, la propriété et le patrimoine passif de cette Société ou pour toute autre fin qui pourra être jugée comme pouvant directement ou indirectement porter des avantages à cette Société.

(t) De fusionner, s'unifier avec, ou se lier autrement ou s'associer avec toute autre société ou association de quelque manière que ce soit permise par la loi.

(u) De permettre à la Société de se faire enregistrer ou d'être reconnue dans tout pays étranger.

(v) De faire et effectuer toutes autres choses dans toute partie du monde, à l'exception de l'émission de polices d'assurance, suivant ce que la Société jugera être capable d'exercer opportunément en relation avec, ou menant ou accessoires aux objets mentionnés ci-dessus, ou l'un d'eux, ou estimées mettre en valeur ou porter profit à toutes propriétés ou tous droits de la Société.

Et il est par les présentes déclaré que pour les besoins de l'interprétation de la présente clause d'objets, le terme «société» sauf dans les cas où il est employé pour désigner la Société, signifie toute personne, association ou entité qu'elle soit enregistrée ou non, immatriculée ou non, et qu'elle soit domiciliée dans le même état ou ailleurs, et que les objets de la société, tels que définis dans chacun des paragraphes ci-dessous sont des objets séparés et distincts et ne doivent en aucun cas être interprétés limitativement ou restrictivement sur la base d'une référence ou d'une interférence avec les termes d'un autre de ces paragraphes quel qu'il soit ou le nom de la société.

3. La responsabilité des associés est limitée.

4. Le capital social autorisé de la Société est de 1.000.000 USD divisé en 1.000.000 de parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de 1 USD chacune. Les parts sociales d'origine ou suite à toute augmentation de capital peuvent être divisées en plusieurs classes, et il peut leur être attribué respectivement des droits préférentiels, différés et autres droits spéciaux, privilèges, conditions ou restrictions quant au dividende, capital, vote ou autre.

5. Le capital social souscrit de la Société est de 15.000 USD divisé en 15.000 parts sociales ordinaires de 1,00 USD chacune.»

#### *Cinquième résolution:*

L'associé unique de la Société décide d'adopter de nouveaux statuts en conséquence de la quatrième résolution et dans le but de les rendre conformes à la fois aux lois du Grand-Duché de Luxembourg applicables à toute société à responsabilité limitée luxembourgeoise ainsi qu'aux lois irlandaises applicables à une «limited liability company» constituée en Irlande.

Les statuts de la Société seront dorénavant modifiés et redéfinis (à la place et à l'exclusion des statuts existant de la Société) de la manière suivante:

«1. Susquehanna Celtic Limited (la «Société») est une société à responsabilité limitée constituée en Irlande, dénommée Susquehanna Celtic Limited, ayant une durée indéfinie et qui est régie par les présents statuts (les «Statuts») et les lois applicables.

2. Tous les aspects qui ne sont pas spécifiquement régis par les présents Statuts seront régis par les lois applicables.

#### *Siège social et Principal établissement*

3. La Société a son siège social en Irlande dans un lieu qui pourra être modifié conformément aux lois applicables.

4. La Société a son principal établissement et son centre des intérêts principaux au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Le principal établissement peut être transféré par une décision des associés ou de l'associé unique (le cas échéant).

5. La création de succursales et bureaux tant au Luxembourg qu'à l'étranger pourra être décidée par le conseil de gérance.

#### *Capital social*

6. Le capital social souscrit de la Société est de 24.000 USD divisé en 24.000 parts sociales ordinaires de 1,00 USD chacune.

7. Chaque part sociale ouvre droit pour son titulaire à une voix et à un droit proportionnel sur les actifs et les bénéfices de la Société, notamment dans le cas d'une distribution ou de dissolution de la Société.

#### *Rachat de ses propres parts*

8. Conformément aux lois applicables, la Société aura le pouvoir de racheter ses propres parts.

9. Le rachat devra être autorisé par une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés ou de l'associé unique (le cas échéant), adoptée selon les conditions exigées pour la modification des Statuts, pourvu qu'un tel rachat ait été proposé à chaque associé de la même classe dans la proportion du capital ou de la classe des parts sociales concernées et représentées par leurs parts sociales.

10. Néanmoins, si le prix de rachat est supérieur à la valeur nominale des parts sociales objet du rachat, le rachat ne peut être décidé que dans la limite où le prix de rachat supérieur n'excède pas le bénéfice total réalisé depuis la fin de la dernière année sociale pour laquelle les comptes annuels ont été approuvés, en plus de tous les bénéfices reportés et des sommes tirées des réserves disponibles à cette fin, moins les pertes reportées et toutes les sommes à mettre en réserve conformément aux exigences des lois applicables ou des Statuts.

11. Lesdites parts sociales rachetées seront annulées par une réduction du capital social.

### *Aide financière*

12. La Société peut octroyer toute forme d'aide financière permise par les lois applicables dans le but de ou en rapport avec un achat ou une souscription effectuée ou à effectuer par toute personne de toute parts sociales de la Société ou de la société mère de la Société.

### *Transfert de parts sociales*

13. Le droit de transmettre des parts sociales est restreint de la manière ci-après décrite:

(a) Le nombre de membres de la Société est limité à quarante, toutefois si deux personnes ou plus détiennent conjointement une ou plusieurs parts sociales de la Société, elles seront considérées pour l'application de cet Article comme étant un membre unique;

(b) Tout appel public à la souscription de parts sociales ou d'obligations de la Société est interdit;

(c) Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des personnes non-associé à moins que les associés détenant au moins les trois-quarts du capital social souscrit de la Société aient approuvé ladite cession en assemblée générale; et

(d) Toute cession de parts sociales doit en outre être conforme aux lois applicables.

14. Sous réserve des restrictions des présents Statuts, tout membre peut transmettre tout ou partie de ses parts sociales par un acte écrit en toute forme habituelle ou commune en ce compris un acte notarié. L'acte de transfert de toute part sociale doit être signé par le cédant ou à la place du cédant et le cédant sera réputé demeurer le détenteur de la part sociale jusqu'à ce que le nom du cessionnaire soit reporté sur le registre des membres eu égard à ce transfert, lequel report sera effectué sur présentation d'un acte de transfert approprié, le cas échéant.

### *Objet de la société*

15. Les objets pour lesquels la Société est constituée sont:

(a) Pour son propre compte ou pour le compte de tiers au Luxembourg ou ailleurs:

(i) De participer, détenir des intérêts et investir, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières luxembourgeoises ou étrangères et d'acquérir au moyen de participations, contributions, prises fermes, achats ou options, négociation ou de toute autre façon toutes parts, actions, titres de placement quelle qu'en soit la catégorie ou la désignation, droits, brevets et licences et toute autre droit de propriété, droits et intérêts dans la propriété de la manière que la Société jugera appropriée et en général de détenir, gérer, développer, vendre ou aliéner ces derniers ou y investir, en tout ou en partie, en échange de toute contrepartie que la Société jugera appropriée et, en particulier, pour les parts ou les titres de placement de toute société achetant ces derniers; de s'engager, d'assister ou de participer à des transactions financières, commerciales ou autres et d'accorder à toute société holding, filiale ou toute autre société qui appartient au même groupe de sociétés que la Société toute aide, prêts, avances ou garanties; d'emprunter et de mobiliser des fonds de toute manière et de garantir le remboursement de tout montant emprunté.

(ii) D'exécuter toute opération commerciale, technique et financière, liée directement ou indirectement à tous les domaines d'activité décrits ci-dessus afin de faciliter l'accomplissement de ce but.

(iii) De se livrer à toute transaction ou affaire qui peut être, selon l'avis du conseil d'administration, exercée de façon avantageuse par la Société en rapport avec toutes les affaires ci-dessus, ou accessoire à ces dernières, ou les affaires générales de la Société ou encore qui favorisent un de ses objets sociaux.

L'énumération susmentionnée n'est pas limitative, de manière à ce que la Société puisse effectuer toutes transactions qui soient de nature à faciliter l'accomplissement de son objet social.

(b) D'investir toute somme d'argent de la Société dans lesdits investissements et de telle façon qu'il peut être déterminé périodiquement, et de détenir, vendre ou négocier lesdits investissements et en général d'acheter, louer ou échanger ou autrement acquérir toute propriété mobilière ou immobilière et droits ou privilèges.

(c) D'acquérir et de détenir des parts et des actions quelle qu'en soit la catégorie ou le type, «debentures», actions-obligations, bons, lettres de change, hypothèques, obligations, investissements et titres de placement de toute catégorie et de toute sorte émises ou garanties par toute société, personne morale ou entreprise de toute nature, peu importe où elle est constituée, et des investissements, des titres de placement et propriété de tous types et de toute sorte.

(d) D'acquérir par achat, échange, location ou autrement tous terrains ou constructions, assujettis ou non à toute charge ou tout grèvement et de détenir, exploiter ou gérer et louer, sous-louer, hypothéquer ou grever tous terrains ou constructions de toute nature et toute autre propriété mobilière ou immobilière, avec ou sans condition.

(e) De vendre, échanger, hypothéquer (avec ou sans procuration), céder, mettre à profit ou autrement aliéner ou transiger en général tout ou partie de la propriété, parts, actions, titres de placement, immeubles, droits ou entreprises de la Société, réels, personnels ou meubles par détermination de la loi, meubles ou immeubles en totalité ou en partie, selon les conditions et pour toute considération que la Société jugera convenable.

(f) De prendre part à la gestion, à la supervision ou au contrôle des affaires ou des opérations de toute société ou entreprise et, à ces fins, de nommer et rémunérer tout dirigeant, comptable ou autre expert ou agent à titre de conseiller, superviseur et agents d'autres sociétés ou entreprises et de fournir les services de gestion, de conseil, techniques, de design, de vente ou d'achat.

(g) De faire, de planifier, d'accepter, d'endosser, de négocier, d'émettre, d'exécuter, d'effectuer une décote et autrement transiger des lettres de changes, billets à ordre, lettres de crédit, billets de crédit circulaire et autres instruments négociables ou transférables.

(h) De racheter, d'acheter ou autrement acquérir de toutes les manières permises par la loi et sous les conditions et de la manière que la Société jugera appropriée toute part du capital social de la Société.

(i) De garantir, de supporter ou d'assurer en hypothéquant ou en grevant ou autrement toute ou une partie de l'entreprise, de la propriété et des actifs (actuels et futurs) et le capital non encore appelé de la Société ou l'exécution des ses obligations de, et le remboursement ou le paiement des montants en capital de, et les primes, intérêts et dividendes sur tout titre de placement de toute personne, entreprise ou société, y compris (sans préjudice de la généralité de ce qui précède) toute société qui est présentement la société holding de la Société ou sa filiale ou une autre filiale de la société holding de la Société ou autrement associée en affaires avec la Société, dès lors que la Société reçoit en retour une contrepartie substantielle, un avantage ou un bénéfice, direct ou indirect, pour s'être engagée dans cette garantie ou autre arrangement ou transaction envisagés aux présentes.

(j) De se procurer des fonds ou d'emprunter de l'argent (sans limitation du montant emprunté, en référence au montant nominal du capital-actions émis de la Société ou autrement) de telle manière et assujetti aux termes que les administrateurs jugeront opportuns, et d'hypothéquer ou de grever son entreprise, ses droits de propriété et son capital (y compris le goodwill) ou toute part de ces derniers, aussi bien actuels que futurs, et conformément aux lois applicables et assujetti à toute autorisation des actionnaires requise par la loi le cas échéant, d'émettre des obligations, des débentures, des actions-obligations, des obligations non garanties et autres titres de placement, perpétuels, rachetables ou convertibles, à part entière ou comme garantie pour toute dette, responsabilité ou obligation de la Société ou de toute tierce partie à décote ou à prime ou autrement.

(k) De réduire le capital-actions de la Société de toutes les manières permises par la loi.

(l) D'établir et de maintenir ou de permettre l'établissement et le maintien de toute pension ou de fonds de pension de retraite (contributif ou autrement) pour le bénéfice de, et de donner ou de permettre des donations, pensions, ou une aide charitable, aux personnes qui sont, ou étaient à ce moment, à l'emploi ou au service de la Société, ou de toute autre société qui est une filiale de la Société ou qui ont pu être ou ont été des administrateurs ou des cadres de la Société, ou de toute autre société susmentionnée, et d'effectuer des paiements d'assurance et de former et de contribuer aux fonds d'allocation pour le bénéfice de telles personnes et de rémunérer toute personne, entreprise ou société rendant des services à la Société, soit en numéraire, par pensions, allocations ou par distribution de parts ou de titres de placement de la Société tenus comme payés en entier ou en partie ou autrement.

(m) D'assurer la vie de toute personne qui peut, selon l'avis de la Société, être importante à la Société, comme ayant ou détenant pour la Société des intérêts, du goodwill ou pouvant exercer une influence ou présentant toute autre importance pour la Société et de payer les primes de telle assurance.

(n) De distribuer soit à titre de distribution d'actifs ou division des bénéfices parmi les associés de la Société toute propriété de la Société et, en particulier, toutes parts, débentures ou titres de placement d'autres sociétés appartenant à la Société ou desquels la Société peut avoir le droit de disposer.

(o) De demander, d'acheter ou autrement acquérir tous brevets, brevets d'invention, licences, marques de commerce, dessins industriels, savoir-faire et toute autre forme de droit de propriété intellectuelle et autre similaire, conférant des droits exclusifs ou non-exclusifs ou limités ou éventuels à l'utilisation, ou tout secret ou toute information concernant toute invention ou procédé de la Société, ou l'acquisition desquels peut être jugée bénéficier directement ou indirectement à la Société et d'utiliser, exercer ou développer ou octroyer des licences par rapport à, ou mettre à profit de toute autre manière, la propriété, les droits ou l'information ainsi acquis.

(p) De s'engager dans un partenariat ou dans toute entente de partage des bénéfices, d'union d'intérêts, de coopération, d'entreprise conjointe, de concession réciproque ou autrement avec toute personne ou société poursuivant ou sur le point de poursuivre ou de s'engager dans toute affaire ou transaction que la Société est autorisée à poursuivre ou à s'engager ou toute affaire ou transaction qu'elle est capable de conduire de manière à bénéficier directement ou indirectement à la Société.

(q) D'acquérir et de se charger de toute ou partie de l'entreprise, des affaires, de la propriété et des obligations de toute personne menant toute affaire que la Société est autorisée de poursuivre ou qu'elle est capable de conduire de manière à bénéficier directement ou indirectement à la Société ou qui possède des actifs correspondant aux objectifs de la Société.

(r) D'acquérir et de poursuivre toutes affaires effectuées par toute filiale ou société holding de la Société, ou toute autre filiale d'une société holding de la Société.

(s) De promouvoir toute(s) société(s) dans le but d'acquérir, en tout ou en partie, la propriété et le patrimoine passif de cette Société ou pour toute autre fin qui pourra être jugée comme pouvant directement ou indirectement porter des avantages à cette Société.

(t) De fusionner, s'unifier avec, ou se lier autrement ou s'associer avec toute autre société ou association de quelque manière que ce soit permise par la loi.

(u) De permettre à la Société de se faire enregistrer ou d'être reconnue dans tout pays étranger.

(v) De faire et effectuer toutes autres choses dans toute partie du monde, à l'exception de l'émission de polices d'assurance, suivant ce que la Société jugera être capable d'exercer opportunément en relation avec, ou menant ou accessoires aux objets mentionnés ci-dessus, ou l'un d'eux, ou estimées mettre en valeur ou porter profit à toutes propriétés ou tous droits de la Société.

Et il est par les présentes déclaré que pour les besoins de l'interprétation de la présente clause d'objets, (i) le terme «société» sauf dans les cas où il est employé pour désigner la Société, signifie toute personne, association ou entité qu'elle soit enregistrée ou non, immatriculée ou non, et qu'elle soit domiciliée dans le même état ou ailleurs, (ii) et que les objets de la société, tels que définis dans chacun des paragraphes ci-dessous sont des objets séparés et distincts et ne doivent en aucun cas être interprétés limitativement ou restrictivement sur la base d'une référence ou d'une interférence avec les termes d'un autre de ces paragraphes quel qu'il soit ou le nom de la société.

#### *Pouvoirs d'emprunt*

16. Le Conseil de gérance peut exercer tous pouvoirs de la Société pour emprunter des fonds (sans limitation du montant emprunté, notamment par rapport au montant nominal du capital social souscrit de la Société), et pour hypothéquer ou donner en gage les avoirs, droits de propriété ou capital (en ce compris le goodwill) ou partie de celui-ci à la fois présent et futur et, sous réserve des lois applicables et sous réserve de toute autorisation d'associé requise par la loi le cas échéant, pour émettre des obligations ou autres valeurs mobilières perpétuelles ou rachetables ou convertibles, soit directement soit afin de garantir une dette, un passif ou une obligation de la Société ou d'une personne tierce en escompte, prime ou autrement.

#### *Associé unique*

17. (a) Si et tant que la Société sera une société unipersonnelle, les dispositions suivantes s'appliqueront.

##### *(i) Assemblées générales annuelles*

Le membre unique peut décider de se passer d'assemblée générale annuelle. Une telle décision sera effective pour l'année au cours de laquelle elle a été prise et pour les années suivantes, mais cependant le membre unique ou les auditeurs peuvent requérir la tenue d'une assemblée générale annuelle au cours de toute année conformément à la procédure prescrite par la loi applicable. Lorsqu'une décision de dispense de la tenue d'une assemblée générale est en vigueur, les comptes et les rapports des gérants et auditeurs qui seraient en d'autres circonstances présentés à l'assemblée générale annuelle devront être envoyés au membre unique conformément à la loi applicable.

##### *(ii) Quorum aux assemblées générales*

Le membre unique, présent en personne ou représenté ou (si le membre est une personne morale) un représentant dûment autorisé de ce membre, est un quorum suffisant à une assemblée générale. Un mandataire du membre unique peut voter à main levée. Le membre unique ou le mandataire de ce membre ou (si le membre est une personne morale) un représentant dûment autorisé de ce membre sera le président de toute assemblée générale de la Société. Autrement, toutes les autres dispositions des présents Statuts s'appliqueront avec toute modification nécessaire (sauf disposition expresse contraire).

##### *(iii) Résolutions des associés*

Toutes affaires requérant une résolution de la Société prise en assemblée générale (à l'exception de la révocation d'un auditeur de ses fonctions) peut être valablement prise par une décision du membre unique. Le membre unique doit fournir à la Société un registre écrit d'une telle décision ou, s'il s'agit d'une résolution écrite prise conformément aux présents Statuts, une copie de cette résolution, et la décision ou résolution sera consignée par écrit et conservée par la Société.

(b) Si et à chaque fois que la Société devient unipersonnelle ou cesse d'être unipersonnelle, tel doit être notifié au Registre du Commerce et des Sociétés irlandais et luxembourgeois conformément aux lois applicables.

#### *Assemblée générale*

18. Chaque associé a le droit d'être convoqué, d'assister et de voter aux assemblées générales de la Société. Chaque part sociale donne droit à une voix. Chaque associé peut valablement agir lors d'une assemblée par l'intermédiaire d'un mandataire qui n'est pas nécessairement associé de la Société.

19. Sous réserve des lois applicables, les décisions des assemblées générales ne sont valablement prises que si elles sont adoptées par les votes des associés représentant plus de la moitié du capital social présent à cette assemblée ou par l'associé unique (le cas échéant). Toutefois, l'approbation des associés détenant plus des trois-quarts du capital social de la Société présent à une telle assemblée est requise pour les décisions ayant pour objet une modification des statuts et pour les résolutions spéciales et pour toutes autres décisions tel que requis par les lois applicables.

20. La Société doit chaque année calendaire tenir une assemblée générale annuelle des associés ou de l'associé unique (le cas échéant), en plus des autres assemblées générales de l'année. Sous réserve de ce que précité, l'assemblée générale annuelle devra être tenue à la date telle que déterminée par le Conseil.

21. Toutes assemblées générales des associés autres que les assemblées générales annuelles s'appelleront assemblées générales extraordinaires.

### *Convocation des assemblées générales*

22. Le conseil de gérance peut, quand il l'estime approprié, convoquer une assemblée générale extraordinaire, et une assemblée générale extraordinaire pourra aussi être convoquée à la demande des associés représentant plus de la moitié du capital de la Société ou sur réquisition des auditeurs conformément aux lois applicables.

### *Lieu des assemblées générales*

23. Toutes les assemblées générales doivent être tenues au Grand-Duché de Luxembourg (et à l'exception des assemblées générales se tenant devant notaire, les assemblées générales seront tenues au lieu indiqué par le Conseil de Gérance) à moins que, eu égard à toute assemblée particulière, soit tous les membres autorisés à assister et à voter consentent par écrit qu'elle soit tenue ailleurs, soit qu'une résolution prévoit qu'elle soit tenue ailleurs, ait été adoptée à une précédente assemblée. Nonobstant les dispositions précédentes des présents Statuts, aucune assemblée générale de la Société devra être tenue en Irlande et une telle assemblée que la Société pourrait prétendre tenir ainsi que les procédures y afférentes seront nulles et sans effet.

### *Notification des assemblées générales*

24. Sous réserve des lois applicables, une assemblée générale annuelle et une assemblée convoquée pour l'adoption d'une résolution spéciale devra être convoquée suivant notification écrite 21 jours avant, et une assemblée générale (autre qu'une assemblée générale annuelle ou une assemblée convoquée pour l'adoption d'une résolution spéciale) devra être convoquée suivant notification écrite 7 jours avant. La convocation sera exclusive au jour pour lequel elle est signifiée ou réputée être signifiée et devra préciser la date, le lieu et l'heure de l'assemblée et devra être remise de la façon autorisée par les présents Statuts aux personnes qui, selon les Statuts, sont autorisées à recevoir de telles convocations de la Société.

25. Une assemblée générale, nonobstant le fait qu'elle ait été convoquée dans un délai plus bref que celui spécifié dans l'article précédent, sera considérée comme ayant été dûment convoquée si toutes personnes devant donner leur accord ont donné leur consentement conformément aux lois applicables.

### *Délibérations des assemblées générales*

26. Aucune affaire ne devra être conclue pendant une assemblée générale sauf si un quorum d'associés est présent au moment où l'assemblée délibère sur ces affaires; deux associés présents en personne ou par mandataire formeront le quorum, à moins que la Société n'est qu'un associé unique.

27. Si dans la demi-heure suivant l'heure annoncée pour l'assemblée, un quorum n'est pas présent, l'assemblée, si elle a été convoquée sur demande des associés, sera annulée; dans les autres cas, elle sera ajournée au même jour de la semaine suivante, à la même heure et au même lieu ou à un autre jour et à une heure et lieu différents tel que le conseil de gérance peut le décider et la convocation à toute assemblée ajournée de cette manière sera transmise de la même manière que celle d'une assemblée originale, et si à l'assemblée ajournée un quorum n'est pas présent dans la demi-heure suivant l'heure annoncée pour l'assemblée, l'associé unique ou les associés présents ou dûment représentés formeront le quorum.

28. Conformément aux lois applicables, une résolution écrite et signée par tous les associés dans le temps imparti pour participer et voter sur ladite résolution à l'assemblée générale (ou s'agissant de personnes morales, par leurs représentants dûment autorisés) sera considérée comme valable et effective pour tous objets, comme si les résolutions avaient été prises en assemblée générale de la Société dûment convoquée et tenue. Toute résolution peut consister en plusieurs documents dans la forme de ceux signés par un ou plusieurs associés (ou leurs représentants dûment autorisés).

### *Procuration*

29. Les votes peuvent être exprimés soit personnellement soit par procuration. Un mandataire peut assister à l'assemblée générale à laquelle son mandat est afférent et, en l'absence de son mandat, peut s'exprimer et voter à une telle assemblée à la place d'un tel mandant.

30. L'acte nommant le mandataire doit être en toute forme habituelle ou commune et par écrit entre les mains du mandant ou de son représentant dûment autorisé par écrit, ou, si le mandant est une personne morale, soit sous la signature ou entre les mains d'un responsable ou d'un mandataire dûment autorisé. Le mandataire ne sera pas nécessairement membre de la Société. L'acte nommant un mandataire sera valable, à moins qu'il n'en soit disposé autrement dans les présentes, pour tout ajournement d'une réunion comme pour la réunion à laquelle il se rapporte.

31. Toute personne morale membre de la Société peut, par résolution de son conseil ou de tout autre organe de gestion, autoriser toute personne telle qu'il l'estime digne à être son représentant à toute assemblée de la Société ou celui de toute classe de membres de la Société, et la personne ainsi autorisée sera autorisée à exercer les mêmes pouvoirs à la place de la personne morale qu'elle représente de telle sorte que cette personne morale puisse les exercer comme si elle était membre personne physique de la Société.

### *Gérants*

32. La Société est dirigée par un conseil composé d'au moins un Gérant «A» étant une personne résidant au Luxembourg et autorisée conformément aux lois luxembourgeoises et d'un Gérant «B», qui ne sont pas nécessairement membres, sauf s'il en est décidé autrement par une assemblée générale des associés ou de l'associé unique (le cas échéant).



Aucune personne qui est résidente en Irlande ne peut être nommée Gérant «A» ou Gérant «B». Un directeur sera considéré avoir démissionné s'il devient résident en Irlande.

33. Sous réserve des lois applicables, le Conseil de Gérance aura tout pouvoir pour agir au nom de la Société en toute circonstance and pour autoriser tous actes et opérations relatifs à la Société. La Société sera engagée par la signature conjointe d'un gérant A et d'un gérant B ou d'un gérant A et le secrétaire.

34. Le conseil de gérance peut payer toutes dépenses engagées pour la promotion et l'enregistrement de la Société et peut exercer tous pouvoirs de la Société qui ne sont pas, selon les lois applicables ou les présents Statuts, dévolus à la Société en assemblée générale sous réserve, toutefois, de l'un des présents articles, de la loi applicable et de toutes instructions, qui ne serait pas en contradiction avec lesdits Statuts ou dispositions, tels que prévus par la Société en assemblée générale, mais aucune instruction donnée par la Société en assemblée générale ne doit invalider tout acte précédent du Conseil de Gérance qui aurait été valable si cette instruction n'avait pas été donnée.

35. Un gérant qui est en tout état de cause, directement ou indirectement, intéressé dans un contrat ou un contrat proposé avec la Société, devra se conformer à toutes lois applicables concernant la divulgation d'un tel intérêt par déclaration.

36. Les gérants seront nommés, et leur rémunération sera déterminée, par une résolution de l'assemblée générale des associés prise à la majorité simple des voix, ou de l'associé unique (le cas échéant). La rémunération des gérants peut être modifiée par une résolution prise aux mêmes conditions de majorité.

37. Les gérants ne démissionneront pas par rotation. L'assemblée générale des associés ou l'associé unique (le cas échéant) peut, à tout moment et ad nutum, révoquer et remplacer tout gérant.

38. Une résolution par voie circulaire signée par tous les gérants ayant le droit d'être convoqués à une réunion des gérants sera valable et effective en tous points comme une résolution des gérants comme si elle avait été passée lors d'une réunion des gérants dûment convoquée et tenue et peut consister en plusieurs documents identiques signés chacun par un ou plusieurs gérants.

39. Tout gérant peut participer à une réunion des gérants dont il est membre par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les unes les autres, et la participation à une réunion par les moyens précités équivaut à une présence en personne à une telle réunion pourvu toutefois que, si une réunion des gérants est tenue par téléphone ou vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire, une telle réunion soit initiée par un Gérant A depuis Luxembourg et que tous les autres participants se joignent à la réunion en composant un numéro ou en reliant une telle réunion ainsi initiée.

40. Aucun Conseil ne sera tenue et aucune fonction du conseil de gérance se rattachant à la gestion et au contrôle de la Société ne sera exercée ou ne pourra être exercée en Irlande et toute réunion que les gérants pourraient prétendre tenir ainsi que les délibérations y afférentes seront nulles et sans effet.

41. Le quorum nécessaire pour la conclusion des affaires devra être de deux gérants, comprenant au moins un Gérant A et un Gérant B, présent en personne ou dûment représentés par procuration. Sous réserve de l'article 36, un gérant qui joint une réunion du conseil par téléphone ou vidéoconférence sera pris en compte dans le quorum des gérants nonobstant le fait que le gérant n'est pas physiquement présent lors de la réunion.

42. Les résolutions du Conseil seront considérées comme valablement prises à la majorité des voix, pourvu qu'au moins un Gérant A et une Gérant B approuvent de telles résolutions.

43. Chaque gérant aura la pouvoir de nommer n'importe quel autre gérant à sa place, lors de n'importe quelle réunion des gérants auxquels il ne peut pas être présent ou pendant son incapacité d'agir en tant que gérant. Tout gérant présent à une réunion du Conseil de Gérance est autorisé, en plus de son propre vote, à émettre un vote eu égard à tout autre gérant absent à la réunion qui l'aura autorisé à voter à sa place en son absence à une telle réunion. Une telle autorisation doit être prise par écrit ou par télégraphe ou télégramme ou télécopie, qui doit être présentée au secrétaire ou au président de la réunion en question pour enregistrement avant ou être produite à la première réunion à laquelle un vote doit être émis à cet égard.

44. Les gérants peuvent périodiquement et à tout moment par procuration nommer toute société, entreprise, personne physique ou groupement de personnes, d'être mandataire (ou mandataires) de la Société pour les objectifs, et avec les pouvoirs, autorités et libertés (ne pouvant pas excéder ceux investis ou exercés par les gérants en vertu des présents Statuts) et pour une telle période et soumis aux conditions qui leur semblent appropriés, et une telle procuration peut contenir de telles dispositions pour la protection de personnes traitant avec un tel mandataire considérées comme appropriées par les gérants, et peut aussi autoriser un tel mandataire à déléguer tout ou partie de ces pouvoirs, autorités et libertés à lui octroyés. Les gérants déterminent les pouvoirs, devoirs et rémunération (au besoin) de son (ses) mandataire(s), la durée de la période de représentation et toutes autres conditions pertinentes à leur action.

45. Sous réserve des lois applicables, le gérant sera ipso facto déchu de ses fonctions si le gérant:

a) est jugé en faillite ou si tout autre événement similaire ou analogue survenait dans l'État ou dans une autre juridiction, ou généralement, s'il procédait à tous accords avec ses créanciers; ou

b) est restreint ou n'est plus autorisé à agir comme gérant conformément aux dispositions des lois applicables.

46. Les rétributions des gérants seront périodiquement déterminées par la Société en assemblée générale. Les gérants peuvent aussi être remboursés de toutes dépenses engagées en rapport avec leur mandat et les activités de la Société.

47. Le Conseil de gérance devra reporter les procès-verbaux à rédiger dans des livres tenus aux fins: a) de toutes nominations de responsables faites par le Conseil de Gérance; (b) de nommer les gérants présents à chaque réunion du Conseil de Gérance et de tout comité; et b) de toutes les résolutions et délibérations de toutes les réunions de la Société et du Conseil de Gérance et de des comités.

#### *Exercice social*

48. L'exercice social de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de l'année suivante.

#### *Comptes annuels*

49. Les comptes annuels seront préparés et rédigés par les gérants et conformément aux lois applicables.

#### *Auditeurs*

50. L'auditeur sera nommé et révoqué conformément aux lois applicables tout comme ses droits et devoirs.

#### *Dividendes et Réserves*

51. La Société peut déclarer en assemblée générale des dividendes, mais aucun dividende ne peut excéder le montant recommandé par le Conseil de Gérance. Aucun dividende final ne peut être versé autrement que selon les dispositions des lois applicables.

#### *Le sceau*

52. (a) Le sceau devra être utilisé uniquement sous l'autorité des gérants, et tout instrument sur lequel le sceau doit être apposé conformément aux lois applicables devra être signé par un gérant et contresigné par le secrétaire ou par un deuxième gérant ou par toute autre personne nommée par les gérants à cet effet.

(b) La Société peut seulement exercer les pouvoirs conférés par les lois applicables en rapport à l'utilisation du sceau officiel à l'étranger au Luxembourg, et ces pouvoirs doivent être confiés aux gérants.»

#### *Sixième résolution:*

L'associé unique de la Société reconnaît que la description et la consistance de l'actif et du passif de la Société résultent du bilan intérimaire daté du 29 septembre 2010 annexé à une déclaration de valeur signée par les gérants de la Société datée du 29 septembre 2010, qui ont été communiqués au notaire en date des présentes. Une copie du bilan intérimaire et de la déclaration de valeur signée «ne varietur» par le mandataire de l'associé représenté et le notaire soussigné restera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps. L'associé unique de la Société déclare que tous les actifs et passifs de la Société, sans limitation, resteront la propriété intégrale de la Société, qui continue à détenir tout son actif, et continue à être liée par son passif et ses engagements.

L'associé unique de la Société confirme que le capital social souscrit et libéré de la Société est établi à 24.000 USD (vingt-quatre mille Dollars américains), divisé en 24.000 (vingt-quatre mille) parts sociales ayant une valeur nominale de 1 USD (1 Dollar américains) chacune. L'associé unique de la Société, SIH, LLC, prénommée, déclare qu'il détient l'intégralité des 24.000 (vingt-quatre mille) parts sociales de la Société.

#### *Septième résolution:*

L'associé unique de la Société prend acte et approuve la démission de M. John Keogh et Mme. Rachel Moxham de leurs fonctions de gérant de la Société à compter de la présente assemblée et les décharge de l'accomplissement de leur mandat avec effet à compter de la tenue de cette assemblée.

#### *Huitième résolution:*

L'associé unique de la Société décide de ratifier et confirmer la nomination pour une durée indéterminée de M. Brian Mc Mahon, en qualité de nouveau Gérant A de la Société, ainsi que la nomination de Mrs. Kathy Harley et M. Rob Sack en qualité de nouveaux Gérants B de la Société, qui, ayant été informés préalablement de leur possible nomination, ont accepté aux termes d'une lettre d'acceptation, leur mandat et ont déclaré mener à bien, en toute bonne foi, leur fonction de gérant à compter de la date des présentes.

Ainsi, le conseil de gérance de la société est composé comme suit:

- M. Ganash Lokanathen, Gérant A;
- M. Kathy Harley, Gérant B; et
- M. Rob Sack, Gérant B.

Conformément à l'article 33 des statuts de la Société, le Conseil de Gérance aura tout pouvoir pour agir au nom de la Société en toute circonstance and pour autoriser tous actes et opérations relatifs à la Société. La Société sera engagée par la signature conjointe d'un Gérant A et d'un Gérant B ou d'un Gérant A et le secrétaire.

*Neuvième résolution:*

L'associé unique décide de ratifier la nomination de Ernst & Young, ayant son siège social au Harcourt Street, Dublin 2, Irlande, en qualité de réviseur d'entreprises de la Société à compter de la date des présentes et pour une durée indéterminée.

*Coûts*

Les coûts, dépenses, taxes et charges, sous quelque forme que ce soit, devant être supportés par la société ou devant être payés par elle en rapport avec le présent acte, ont été estimés à environ mille huit cents Euros (1.800,- Euros).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16.00 heures.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que, sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, il a signé avec Nous notaire, les présentes minutes.

Signé: R. GALIOTTO, B. SCHMITT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 1<sup>er</sup> octobre 2010. Relation: LAC/2010/42896. Reçu douze euros (12.-€)

*Le Receveur ff. (signé):* Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 25 octobre 2010.

Référence de publication: 2010137994/1122.

(100158078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2010.

---

**Kazanorgsintez S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 110.183.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2010.

TMF Management Luxembourg S.A.

Signatures

*Domiciliataire*

Référence de publication: 2010135185/13.

(100153732) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

---

**La Luciole S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2316 Luxembourg, 56, boulevard du Général Patton.

R.C.S. Luxembourg B 59.095.

Le Bilan au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010135186/10.

(100153927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

---

**Leopard S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2370 Howald, 1, rue Peternelchen.

R.C.S. Luxembourg B 154.699.

*Extrait des résolutions prises à la réunion du conseil d'administration du 29 septembre 2010*

Monsieur Flavio BECCA, administrateur de société, demeurant à L-3369 Leudelange, 1 rue des Prés, est nommé comme président du conseil d'administration jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010135188/13.

(100153768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

---

**GLOBAL TRADE COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 155.432.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 12 octobre 2010*

1. Monsieur Paul STIÉVENART a démissionné de son mandat d'administrateur avec effet au 4 octobre 2010.

2. Est nommé nouvel administrateur, en remplacement de l'administrateur démissionnaire avec effet au 4 octobre 2010, Monsieur Thomas Henry HULING, gestionnaire de sociétés, demeurant professionnellement à Am Irkales 7, 9490 Vaduz, Liechtenstein, son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes annuels au 31 décembre 2015.

3. AUDIEX S.A. a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes avec effet au 5 octobre 2010.

4. Est nommé réviseur d'entreprises agréé avec effet au 11 octobre 2010 et pour une durée indéterminée, Compagnie Luxembourgeoise d'Expertise et de Révision Comptable, ayant son siège social à 1, rue Pletzer, L-8080 Bertrange.

Luxembourg, le 12 octobre 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010135444/18.

(100154932) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2010.

---

**Leopard S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2370 Howald, 1, rue Peternelchen.

R.C.S. Luxembourg B 154.699.

—  
*Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 octobre 2010*

La société DELOITTE S.A., avec siège social à L 2220 Luxembourg, 560 rue de Neudorf, est nommée comme réviseur d'entreprises en lieu et place de commissaire aux comptes comme initialement prévu, ceci jusqu'à l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010135189/13.

(100153773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

---

**Copper Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 155.946.

—  
EXTRAIT

Il ressort d'une convention de transfert de parts sociales exécutée en date du 6 octobre 2010 entre Neuheim Lux Group Holding V et Copper Holding LLC que les douze mille cinq cent (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (1,00 Euro) chacune, ont été transférées de Neuheim Lux Group Holding V à Copper Holding LLC, une société à responsabilité limitée de droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Comté de New Castle, Etats-Unis d'Amérique, et enregistrée au Secrétariat d'Etat de l'Etat du Delaware, sous le numéro 4880102.

Depuis lors, les parts sociales de la Société sont détenues par la société Copper Holding LLC, associé unique de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 13 octobre 2010.

Pour extrait conforme

ATOZ

Signature

Référence de publication: 2010136557/22.

(100156807) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2010.

---

**LUX THERMO TRANSIT S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. VDT Luxembourg S.à r.l.).**

Siège social: L-8211 Mamer, 55, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 130.799.

---

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 9 septembre 2010.

Tom METZLER

Notaire

Référence de publication: 2010135190/13.

(100153730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

---

**Spobidi, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1740 Luxembourg, 42-44, rue de Hollerich.

R.C.S. Luxembourg B 155.985.

---

**STATUTS**

L'an deux mille dix, le premier octobre.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

**ONT COMPARU:**

- 1) Madame Najat SKEATE, archéologue, née à Rabat (Maroc), le 20 mai 1968, demeurant à L-1220 Luxembourg, 16, rue de Beggen.
- 2) Monsieur Christophe DIEDERICH, étudiant, né à Luxembourg, le 2 avril 1984, demeurant à L-8140 Bridel, 42A, rue du Luxembourg.
- 3) Monsieur Danny SPOGEN, employé privé, né à Luxembourg, le 30 mars 1980, demeurant à L-7450 Lintgen, 17, route Principale.
- 4) Monsieur Jérôme BIGARD, kinésithérapeute, né à Luxembourg, le 16 février 1985, demeurant à L-8138 Bridel, 31, Allée St. Hubert.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer par les présentes et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

**Titre I<sup>er</sup> . - Dénomination - Objet - Durée - Siège social**

**Art. 1<sup>er</sup> .** Il est formé par la présente, entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée dénommée "SPOBIDI", (ci-après la "Société"), laquelle sera régie par les présents statuts (les "Statuts") ainsi que par les lois respectives et plus particulièrement par la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

**Art. 2.** La Société a pour objet l'exploitation d'un café avec débit de boissons alcooliques et non-alcooliques.

Dans le cadre de son activité, la Société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La Société peut s'intéresser par toutes voies de droit dans toutes affaires, entreprises ou sociétés, ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui serait de nature à favoriser le développement de son entreprise.

La Société peut accomplir toutes opérations généralement quelconques, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement, à son objet social.

**Art. 3.** La durée de la Société est illimitée.

**Art. 4.** Le siège social est établi à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg).

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

## **Titre II. - Capital social - Parts sociales**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à douze mille six cents euros (12.600,- EUR), représenté par cent cinq (105) parts sociales de cent vingt euros (120,- EUR) chacune, intégralement libérées.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

**Art. 6.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

**Art. 7.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Les créanciers, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la Société.

## **Titre III. - Administration et Gérance**

**Art. 8.** La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 9.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 10.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux Statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

**Art. 11.** Lorsque la Société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les Statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

**Art. 12.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 13.** Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

**Art. 14.** Tout associé peut prendre au siège social de la Société communication de l'inventaire et du bilan.

**Art. 15.** Les produits de la Société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

**Art. 16.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

## **Titre IV. - Dissolution - Liquidation**

**Art. 17.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

## **Titre V. - Dispositions générales**

**Art. 18.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les Statuts.



*Disposition transitoire*

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2010.

*Souscription et Libération*

Les Statuts ayant ainsi été arrêtés, les cent cinq (105) parts sociales ont été souscrites comme suit:

1) Madame Najat SKEATE, préqualifiée, vingt-huit parts sociales . . . . .	28
2) Monsieur Christophe DIEDERICH, préqualifié, sept parts sociales . . . . .	7
3) Monsieur Danny SPOGEN, préqualifié, trente-cinq parts sociales . . . . .	35
4) Monsieur Jérôme BIGARD, préqualifié, trente-cinq parts sociales . . . . .	35
Total: cent cinq parts sociales . . . . .	105

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille six cents euros (12.600,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

*Loi anti-blanchiment*

Les associés déclarent, en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être les bénéficiaires réels de la Société faisant l'objet des présentes et certifient que les fonds/biens/droits servant à la libération du capital social ne proviennent pas, respectivement que la Société ne se livre(ra) pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code Pénal et 8-1 de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-1 du Code Pénal (financement du terrorisme).

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, est évalué à environ neuf cents euros.

*Assemblée générale extraordinaire*

Et aussitôt, les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le siège social est établi à L-1740 Luxembourg, 42-44, rue de Hollerich.
2. Sont nommés, pour une durée indéterminée, aux fonctions de gérants de la Société:
  - Madame Najat SKEATE, archéologue, née à Rabat (Maroc), le 20 mai 1968, demeurant à L-1220 Luxembourg, 16, rue de Beggen, gérante technique;
  - Monsieur Christophe DIEDERICH, étudiant, né à Luxembourg, le 2 avril 1984, demeurant à L-8140 Bridel, 42A, rue du Luxembourg, gérant administratif;
  - Monsieur Danny SPOGEN, employé privé, né à Luxembourg, le 30 mars 1980, demeurant à L-7450 Lintgen, 17, route Principale, gérant administratif; et
  - Monsieur Jérôme BIGARD, kinésithérapeute, né à Luxembourg, le 16 février 1985, demeurant à L-8138 Bridel, 31, allée St. Hubert, gérant administratif.
3. Vis-à-vis des tiers la Société est valablement engagée par la signature conjointe de la gérante technique et d'un gérant administratif.

*Déclaration*

Le notaire instrumentant a rendu attentif les comparants au fait qu'avant toute activité commerciale de la Société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé ensemble avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: N. SKEATE, C. DIEDERICH, D. SPOGEN, J. BIGARD, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 octobre 2010. LAC/2010/43574. Reçu: soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 13 octobre 2010.

Référence de publication: 2010136196/136.

(100155930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2010.

**Lux-Info-Systems société à responsabilité limitée, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 1, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 25.965.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IF EXPERTS COMPTABLES

B.P. 1832 L-1018 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010135191/12.

(100153712) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

**Luxlift S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9085 Ettelbruck, Zone Artisanale et Commerciale.

R.C.S. Luxembourg B 93.354.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUXLIFT S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME SA

Signature

Référence de publication: 2010135192/12.

(100153663) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

**M & P Developpement S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4171 Esch-sur-Alzette, 122-124, boulevard J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 148.476.

*ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE Tenue a AUDUN LE TICHE (FR) le 06.10.2010.*

Les associés ont prises à majorité des voix les résolution suivantes:

1) Annule la cession des parts faite le 22 Mars 2010

entre Mr. Yochum Pascal ne le 26.02.1959 a Commercy (FR) et Mr Lusanga Joseph ne a Lusambo (RDC) le 04.01.1959 et à décidé la restitution des 49 parts a Mr Yochum Pascal qui accepte.

2) Revoque da gerant technique Mr. Francois Pascal ne le 17.11.1959 a Thionville (FR).

3) Nommé gerant technique Mr. Sardu Antonio ne a Genova (IT) le 06.08.1970, resident a F-57390 Audun le Tiche, 31 allée des Peupliers.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est close a 17 heures.

Yochum Pascal / Carli Pierangelo / Sardu Antonio.

Référence de publication: 2010135193/17.

(100153835) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

**Matek Kienbaum Wunsche MKW Unternehmensberatung International Euroinformationsbüro, Société Anonyme.**

Siège social: L-3481 Dudelange, 62, rue Gare-Usines.

R.C.S. Luxembourg B 39.804.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010135194/11.

(100153876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

**Matek Kienbaum Wünsche MKW Unternehmensberatung International Euroinformationsbüro, Société Anonyme.**

Siège social: L-3481 Dudelange, 62, rue Gare-Usines.  
R.C.S. Luxembourg B 39.804.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 11 octobre 2010. Signature.  
Référence de publication: 2010135195/11.  
(100153879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

---

**Meyer & Richmond Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.  
R.C.S. Luxembourg B 96.106.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Signature.  
Référence de publication: 2010135196/10.  
(100154209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

---

**Mike S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8008 Strassen, 98, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 111.127.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Signature.  
Référence de publication: 2010135197/10.  
(100154207) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

---

**Mobo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9911 Troisvierges, 2, rue de Drinklange.  
R.C.S. Luxembourg B 137.935.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 11.10.2010. Signatures.  
Référence de publication: 2010135198/10.  
(100153930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

---

**Optifin S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 115.053.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 septembre 2010*

L'Assemblée Générale accepte, à compter de ce jour, la démission de deux administrateurs, à savoir:  
- Madame Claudine BOULAIN, administrateur, née le 2 juin 1971 à MOYEUVE-GRANDE (France), domiciliée professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.  
- EDIFAC S.A., société anonyme, dont le siège social est situé au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, immatriculé au registre de commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro B 114252

L'Assemblée Générale constate le dépôt auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de la démission de Madame Sandrine ANTONELLI avec effet au 31 août 2010.

L'Assemblée Générale accepte, à compter de ce jour, la démission du commissaire aux comptes TRUSTAUDIT Sarl, avec siège social sis au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 73.125.

L'Assemblée Générale décide de nommer quatre administrateurs, à savoir:

- Monsieur Claude ZIMMER, administrateur, né le 18 juillet 1956 à Luxembourg (Luxembourg), domicilié professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg
- Maître Marc THEISEN, administrateur, né le 5 novembre 1954 à Luxembourg (Luxembourg), domicilié professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg
- Mademoiselle Michèle SCHMIT, administrateur, née le 23 mai 1979 à Luxembourg (Luxembourg), domicilié professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg
- Monsieur Xavier Genoud, administrateur, né le 03 mai 1977 à Besançon (France), domicilié professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg

Leurs mandats d'administrateurs expireront lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2011.

L'Assemblée Générale décide de nommer, en qualité de commissaire aux comptes, la société ZIMMER & PARTNERS Sàrl avec siège social sis au 291, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 151.507.

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2011.

Extrait sincère et conforme

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010136140/34.

(100155922) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2010.

---

**Murex International Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 75.043.

*Extrait des résolutions prises à la réunion du conseil d'administration du 9 août 2010*

M. Maroun EDDE, homme d'affaires, demeurant à L-8086 Bertrange, 78, Cité am Wenkel, est nommé comme président du conseil d'administration jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010135200/13.

(100153775) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

---

**New International Canadian Holding Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1648 Luxembourg, 46, place Guillaume II.

R.C.S. Luxembourg B 145.671.

Bilan au 16/08/2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010135201/10.

(100153872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

---

**Nuova Compagnia Lussemburghese S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 135.743.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg en date du 20 septembre 2010, que l'Assemblée a pris entre autres les décisions suivantes:

*Septième résolution:*

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société du 4 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 30 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg avec effet à partir de la date de l'assemblée.

*Huitième résolution:*

L'assemblée prend note du changement de l'adresse professionnelle de deux administrateurs de la société comme suit:

- Monsieur Davide MURARI, 30 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
- Monsieur Sergio VANDI, 30 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010135203/17.

(100153830) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

---

**PepsiCo Global Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 131.094.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 October 2010.

PepsiCo Global Investments S.à r.l.

Patrick L.C. van Denzen

Manager B

Référence de publication: 2010135214/14.

(100154297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

---

**Nuova Compagnia Lussemburghese S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 135.743.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010135204/9.

(100153921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

---

**Tishman Speyer Marnix Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 57.500,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 117.099.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique en date du 30 septembre 2010 que la personne suivante a démissionné avec effet immédiat de ses fonctions de gérant de catégorie A de la Société:

- Monsieur Gilles Bon nier, né le 9 décembre 1967, à Paris, France, avec adresse professionnelle au 61, Aldwych, WC2B 4AE, Londres, Royaume-Uni.

Il résulte également desdites résolutions que la personne suivante a été nommée avec effet immédiat à la fonction de gérant de catégorie A de la Société, pour une durée indéterminée:

- Monsieur Florian Reiff, né le 27 octobre 1970 à Stuttgart, Allemagne, avec adresse professionnelle au MesseTurm, 41. OG, Francfort-sur-le-Main, D-60308, Allemagne.

Le Conseil de gérance de la Société se compose, depuis le 30 septembre 2010, comme suit:

*Gérants de catégorie A:*

- Monsieur Florian Reiff, prénommé,

- Monsieur Paul Anthony Galiano, né le 9 mars 1965 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 210, Navajo Court, Morganville, NJ 07751, Etats-Unis d'Amérique,

- Monsieur Jerry I Speyer, né le 23 juin 1940 au Wisconsin, Etats-Unis d'Amérique, avec professionnelle adresse au 176, East 72<sup>nd</sup> Street, New-York, NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,

- Madame Katherine Farley, née le 12 octobre 1949 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 176, East 72<sup>nd</sup> Street, New-York, NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,

- Monsieur Robert J. Speyer, né le 11 octobre 1969 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 265, East 66<sup>th</sup> Street, New-York, NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,

- Monsieur Michael Philip Maurice Spies, né le 4 septembre 1957 à Boston, Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 61 Aldwych, WC2B 4AE, Londres, Royaume-Uni.

*Gérants de catégorie B:*

- Madame Joséphine Andonissamy, née le 27 février 1973 à Pondichery, Inde, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg;
- Madame Vinessa Sweeney, née le 15 novembre 1979 à Chester, Royaume-Uni, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg; et
- Monsieur Nicolas Veyer, né le 1<sup>er</sup> septembre 1973 à Lille, France, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 11 octobre 2010.

Pour extrait conforme

ATOZ SA

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Sennigerberg

Signature

Référence de publication: 2010136774/45.

(100156770) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2010.

**Neightilus S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 129.285.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Frederik Kuiper

*Gérant B*

Référence de publication: 2010135205/12.

(100154065) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

**AZM, Amicale vun den fréieren Zéissénger Massendénger, Association sans but lucratif,  
(anc. AZM, Amicale vun den Zéissénger Massendénger).**

Siège social: L-2711 Luxembourg, 24, rue Richard Wagner.

R.C.S. Luxembourg F 2.409.

*Changement des statuts (Article 1<sup>er</sup>, + 21)*

*Ancien article 1<sup>er</sup>. + 21.*

**Ancien art. 1<sup>er</sup>.** L'Association est dénommée: Amicale vun den Zéissénger Massendénger (AZM).

**Ancien art. 21.** La dissolution de l'association peut être décidée par l'assemblée générale. En cas de dissolution, les biens de l'association iront de 50% aux enfants de chœur de Cessange (seulement s'ils ont des statuts qui ont été enregistrés officiellement) et de 50% à l'oeuvre paroissiale Saint Joseph de Cessange. Au cas où les enfants de chœur ne sont pas enregistrés, l'oeuvre paroissiale Saint Joseph de Cessange gardera les 50% des enfants de chœur jusqu'à un club d'enfant des choeurs soit officiellement enregistré ou créé.

*Nouveau article 1<sup>er</sup>. + 21.*

**Nouveau art. 1<sup>er</sup>.** L'Association est dénommée: Amicale vun den fréieren Zéissénger Massendénger. Abréviatioun utilisée AZM.

**Nouveau art. 21.** La dissolution de l'association peut être décidée par l'assemblée générale. En cas de dissolution, les biens de l'association iront à la section de l'association Film, Bastel a Fotofrënn Lëtzebuerg, asbl, (FIBAFO) RCS: F1425 ou à des oeuvres de bienfaisance.

Le changement de l'article 21 a été approuvés par l'assemblée générale du 25.07.2009 et du 05.02.2010

Président & Sekretär: Niederkorn Henri

Caissier: Schütz Jean



Member; Stiefer Patrick - Rossler Emile  
Luxembourg, den 15, Oktober 2010.

Référence de publication: 2010138098/27.

(100157428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2010.

---

**NSGP Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 114.426.

---

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31/12/2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2010.

NSGP Holdings S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Manager

Signatures

Référence de publication: 2010135206/15.

(100153677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

---

**NSGP Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 114.426.

---

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31/12/20008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2010.

NSGP Holdings S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Manager

Signatures

Référence de publication: 2010135207/15.

(100153678) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

---

**NSGP Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 114.426.

---

Le bilan et l'affectation du résultat au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2010.

NSGP Holdings S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Manager

Signatures

Référence de publication: 2010135208/15.

(100153679) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

---

**JL Capital Growth SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 31, Z.A. Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 133.175.

—  
*Extrait de l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires du 11 mars 2010*

L'Assemblée a approuvé la ré-élection de Monsieur John S. Morrey, 69, rue de Hobscheid, L-8422 Steinfort comme Administrateur de la Société jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui se tiendra en 2011.

L'Assemblée a approuvé la ré-élection de Monsieur Mr Lutz Kalkofen, 69, rue de Hobscheid, L-8422 Steinfort comme Administrateur de la Société jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui se tiendra en 2011.

L'Assemblée a approuvé l'élection de Madame Muriel Sosnowski, 69, rue de Hobscheid, L-8422 Steinfort comme Administrateur de la Société jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui se tiendra en 2011.

L'Assemblée a décidé de ne pas renouveler le mandat de Monsieur Hans-Joachim Rosteck de comme Administrateur de la Société avec effet le 11 mars 2010.

L'Assemblée a décidé de ne pas renouveler le mandat de Madame Silke Büdinger comme Administrateur de la Société avec effet le 11 mars 2010.

L'Assemblée approuve la ré-élection de Deloitte S.A. 560 rue de Neudorf L-2220 Luxembourg, comme "Réviseur d'Entreprises Agréé" jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui se tiendra en 2011.

*Pour le compte de JL Capital Growth SICAV-SIF*  
Citibank International plc (Luxembourg Branch)  
Laurence KREICHER

Référence de publication: 2010136900/24.

(100155748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2010.

---

**NSGP Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 114.426.

—  
Le Bilan et l'affectation du résultat au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2010.

NSGP Holdings S.à r.l.  
Manacor (Luxembourg) S.A.  
*Manager*  
Signatures

Référence de publication: 2010135209/15.

(100153680) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

---

**Optique Milbert S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5532 Remich, 3, rue Enz.

R.C.S. Luxembourg B 115.892.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Optique Milbert S.à r.l.*  
FIDUCIAIRE DES PME SA  
Signature

Référence de publication: 2010135210/12.

(100153666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

---

**Melody Finance S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 78.400.

L'an deux mil dix, le douze octobre.

Pardevant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MELODY FINANCE S.A., ayant son siège social à L1637 Luxembourg, 1, rue Goethe

constituée suivant acte reçu par Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage, en date du 11 octobre 2000, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 284 du 20 avril 2001,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 78400.

L'assemblée est ouverte à 10.15 heures sous la présidence de Mademoiselle Diana HOFFMANN, employée, demeurant à L-2740 Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Anne LAUER, employée, demeurant à L-2740 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Nadine GLOSENER, employée, demeurant à L-2740 Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, la Présidente expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de quatre cent mille euros (400.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de soixante-cinq mille euros (65.000,- EUR) à quatre cent soixante-cinq mille euros (465.000,- EUR) par l'émission de quatre cents (400) actions nouvelles sans valeur nominale, entièrement libérées.

2. Souscription.

3. Modification de la date de l'assemblée générale.

4. Refonte complète des statuts de la société (en modèle Soparfi).

5. Divers

II. Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions des actionnaires, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires ou par leurs mandataires et par les membres du bureau de l'assemblée, restera annexée aux présentes.

III. Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées à l'assemblée, laquelle en conséquence est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée Générale décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de quatre cent mille euros (400.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de soixante-cinq mille euros (65.000,- EUR) à quatre cent soixante-cinq mille euros (465.000,- EUR) par l'émission de quatre cents (400) actions nouvelles sans valeur nominale, entièrement libérées.

*Deuxième résolution - Souscription - Paiement*

Laval Finance SA Holding, avec siège social à 1, rue Goethe, L-1637 Luxembourg a déclaré souscrire quatre cents (400) actions sans valeur nominale par un apport en numéraire de quatre cent mille euros (400.000, EUR).

Le montant de quatre cent mille euros (400.000,-EUR) est à partir de maintenant à la disposition de la Société, la preuve en ayant été apportée au notaire soussigné.

Ensuite, l'assemblée générale a décidé d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'attribuer les quatre cents (400) actions nouvelles au Souscripteur conformément à sa souscription telle que détaillée ci-dessus.

*Troisième résolution*

L'Assemblée Générale décide en conséquence de l'augmentation de capital qui précède de modifier l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital social est fixé à quatre cent soixante-cinq mille euros (465.000.- EUR) représenté par quatre cent soixante cinq (465) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en titres représentatifs de plusieurs actions.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix du propriétaire.

La société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Dans le cas où une action viendrait à appartenir à plusieurs personnes, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous droits y attachés jusqu'au moment où une personne

aura été désignée comme propriétaire unique de l'action. La même règle est appliquée en cas de conflit entre un usufruitier et un nu-propriétaire ou entre un créancier et un débiteur gagiste.

La société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions. Une assemblée générale des actionnaires statuant à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés déterminera la durée de l'autorisation, le nombre d'actions à racheter tout comme les contrevaleurs minimales et maximales.»

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée Générale décide de modifier la date de l'assemblée générale et en conséquence modifie la première phrase de l'ancien article 13 qui aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 13. (première phrase).** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier mercredi du mois de juin, à 10.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

#### *Cinquième résolution*

L'assemblée Générale décide de refondre les statuts de la société, qui auront dorénavant la teneur suivante:

### **Titre I<sup>er</sup> . - Dénomination, Siège social, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup> .** Il existe une société anonyme sous la dénomination de "MELODY FINANCE S.A.".

**Art. 2.** Le siège de la société est établi dans la commune de Luxembourg.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiraient ou seraient imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, ou dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

La décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. Pareille déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet:

- la mise en valeur, la promotion, l'échange, la négociation, la vente, l'achat, l'expertise, la location et la gérance de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis;
- la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, l'administration, le contrôle et le développement de telles participations.

La société peut:

- participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, et leur prêter tous concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière;
- prêter et emprunter sous toutes les formes, avec ou sans intérêts, et procéder à l'émission d'obligations;
- réaliser toutes opérations mobilières, immobilières, financières, industrielles et commerciales liées directement ou indirectement à son objet;
- détenir des marques et brevets;
- réaliser son objet directement ou indirectement en son nom propre ou pour le compte de tiers, seule ou en association, en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

### **Titre II. - Capital, Actions**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à quatre cent soixante-cinq mille euros (465.000.- EUR) représenté par quatre cent soixante-cinq (465) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en titres représentatifs de plusieurs actions.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix du propriétaire.

La société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Dans le cas où une action viendrait à appartenir à plusieurs personnes, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous droits y attachés jusqu'au moment où une personne aura été désignée comme propriétaire unique de l'action. La même règle est appliquée en cas de conflit entre un usufruitier et un nu-propriétaire ou entre un créancier et un débiteur gagiste.

La société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions. Une assemblée générale des actionnaires statuant à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés déterminera la durée de l'autorisation, le nombre d'actions à racheter tout comme les contrevaleurs minimales et maximales.

### Titre III. - Administration

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Si la société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société a seulement un actionnaire restant, la composition du conseil d'administration pourra être limitée à un (1) membre, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale des actionnaires.

**Art. 7.** Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. Par dérogation à ce qui précède, le premier président est nommé par l'assemblée générale constitutive.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Si tous les administrateurs sont présents ou représentés lors d'une réunion du conseil d'administration et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, la réunion du conseil d'administration pourra se tenir sans avis de convocation préalable.

En cas d'absence du président, les réunions du conseil d'administration sont présidées par un administrateur présent, désigné à cet effet.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restant ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Tout administrateur peut participer aux réunions du conseil d'administration par conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication, tel qu'exigé par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée ci-après «la Loi de 1915».

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la moitié au moins de ses membres est présente ou représentée.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou par deux administrateurs.

Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux administrateurs.

**Art. 8.** Le conseil d'administration ou l'administrateur unique, selon le cas, est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social. Tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi ou les statuts à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration ou de l'administrateur unique. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes aux conditions prévues par la Loi de 1915.

**Art. 9.** Si la société a un administrateur unique, la société est engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de cet administrateur, et en cas de pluralité d'administrateurs, par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques ou pour la représenter en justice.

**Art. 10.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique peut aussi donner des pouvoirs spéciaux ou déléguer la signature de certains actes à un ou plusieurs mandataires, choisis dans ou hors son sein, actionnaires ou non.

**Art. 11.** Les administrateurs ne contractent aucune obligation personnelle relativement aux engagements de la société.

La société devra indemniser tout administrateur ou mandataire et ses héritiers, exécutant et administrant, contre tous dommages ou compensations devant être payés par lui ainsi que les dépenses ou les coûts raisonnablement engagés par

lui, en conséquence ou en relation avec toute action, procès ou procédures à propos desquelles il pourrait être partie en raison de sa qualité ou ancienne qualité d'administrateur ou mandataire de la société, ou, à la requête de la société, de toute autre société où la société est un actionnaire/associé ou un créancier et par quoi il n'a pas droit à être indemnisé, sauf si cela concerne des questions à propos desquelles il sera finalement déclaré impliqué dans telle action, procès ou procédures en responsabilité pour négligence grave, fraude ou mauvaise conduite préméditée.

Dans l'hypothèse d'une transaction, l'indemnisation sera octroyée seulement pour les points couverts par l'accord et pour lesquels la société a été avertie par son avocat que la personne à indemniser n'a pas commis une violation de ses obligations telle que décrite ci-dessus. Les droits d'indemnisation ne devront pas exclure d'autres droits auxquels tel administrateur ou mandataire pourrait prétendre.

#### **Titre IV. - Surveillance**

**Art. 12.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

#### **Titre V. - Assemblée générale**

**Art. 13.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les actes qui intéressent la société.

S'il y a seulement un actionnaire, l'associé unique assure tous les pouvoirs conférés par l'assemblée des actionnaires et prend les décisions par écrit.

En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la société.

**Art. 14.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier mercredi du mois de juin, à 10.00 heures, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 15.** Chaque action donne droit à une voix.

Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par câble, télégramme, télex ou télécopie une autre personne comme son mandataire. Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou les présents statuts, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée générale des actionnaires.

Tout actionnaire peut aussi voter par correspondance, en retournant un formulaire dûment complété et signé (le «formulaire») envoyé par le conseil d'administration, l'administrateur unique, le président du conseil d'administration ou deux administrateurs, suivant le cas contenant les mentions suivantes en langue française ou anglaise:

- a) Le nom et l'adresse de l'actionnaire;
- b) Le nombre d'actions qu'il détient;
- c) Chaque résolution sur laquelle un vote est requis;
- d) Une déclaration par laquelle l'actionnaire reconnaît avoir été informé de la/des résolution(s) pour lesquelles un vote est requis;
- e) Une case pour chaque résolution à considérer;
- f) Une invitation à cocher la case correspondant aux résolutions que l'actionnaire veut approuver, rejeter ou s'abstenir de voter;
- g) Une mention de l'endroit et de la date de signature du formulaire;
- h) La signature du formulaire et une mention de l'identité du signataire autorisé selon le cas; et
- i) La déclaration suivante: «A défaut d'indication de vote et si aucune case n'est cochée, le formulaire est nul. L'indication de votes contradictoires au regard d'une résolution sera assimilée à une absence d'indication de vote. Le formulaire peut être utilisé pour des assemblées successives convoquées le même jour. Les votes par correspondance ne sont pris en compte que si le formulaire parvient à la société un jour au moins avant la réunion de l'assemblée. Un actionnaire ne peut pas adresser à la société à la fois une procuration et le formulaire. Toutefois, si ces deux documents parvenaient à la société, le vote exprimé dans le formulaire primera.»

#### **Titre VI. - Année sociale, Répartition des bénéfices**

**Art. 16.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

**Art. 17.** Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, la réserve était entamée.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.



### **Titre VII. - Dissolution, Liquidation**

**Art. 18.** La dissolution de la société ne peut résulter que d'une décision prise par l'assemblée générale dans les formes prescrites pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

### **Titre VIII. - Dispositions générales**

**Art. 19.** Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties se réfèrent à la Loi 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

#### *Estimation des frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société en raison du présent acte sont évalués à environ 1.650,- EUR.

#### *Déclaration*

Les actionnaires déclarent que les sommes servant à l'augmentation de capital de la société ne proviennent pas d'un produit d'activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code Pénal et 8-1 de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-1 du Code Pénal (financement du terrorisme).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10.30 heures.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms usuels, état et demeures, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. LAUER; D. HOFFMANN; N. GLOESENER, P.DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 13 octobre 2010. Relation: LAC/2010/44806. Reçu 75.-€ (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivré au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg,

Luxembourg, le 15 octobre 2010.

Référence de publication: 2010137469/243.

(100157167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2010.

### **Ocra (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 48.274.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour OCRA (Luxembourg) S.A.*

Signature

Référence de publication: 2010135211/11.

(100154122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

### **Mendes International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 75.272.

Par décision du conseil d'administration tenu le 12 octobre 2010 au siège social de la société, il a été décidé:

- D'accepter, avec effet immédiat, la démission de:

Monsieur Luca ANTOGNONI, résidant professionnellement au 19/21 Boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg de sa fonction d'administrateur et président

- De coopter comme nouvel administrateur et président, avec effet immédiat

Madame Emanuela CORVASCE résidant professionnellement au 19/21 Boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg

son mandat ayant pour échéance l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MENDES INTERNATIONAL S.A.

Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2010135539/19.

(100155162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2010.

---

**Open International Trading, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 111.919.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010135213/10.

(100154229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

---

**Pixel Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 124.508.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Frederik Kuiper

Gérant B

Référence de publication: 2010135215/12.

(100154067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

---

**Pafin Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 73.645.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010135216/10.

(100153838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

---

**Getra S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 14, avenue du Dix Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 155.988.

---

STATUTS

L'an deux mil dix, le cinq octobre.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

ONT COMPARU:

1) LINGUAL SOFTWARES Luxembourg, une société à responsabilité limitée ayant son siège social à L-2550 Luxembourg, 14, avenue du X Septembre, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 25.303, ici représentée par Monsieur Paul RETTER, mieux dénommé ci-après, agissant en sa qualité de gérant de la société, ayant les pouvoirs pour engager la société par sa seule signature;

2) Monsieur Paul RETTER, ingénieur, né à Bettembourg le 17 septembre 1958, demeurant à L-2550 Luxembourg 14, avenue du X Septembre,

lesquels comparants, ès-qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après "La Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après "La Loi"), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après "les Statuts").

**Art. 2.** La société a pour objet l'exploitation d'une entreprise de construction et d'électricité.

La société pourra aussi accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers en relation avec son objet ou pouvant favoriser son exercice.

La société a également pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder à d'autres sociétés ou entreprises dans lesquelles la société détient une participation ou qui font partie du même groupe de sociétés que la société, tous concours, prêts, avances ou garanties.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société aura la dénomination: "GETRA S.à r.l."

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg. Il peut-être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut-être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12.500.- EUR) représenté par CENT (100) parts sociales d'une valeur nominale de CENT VINGT CINQ EUROS (125.- EUR) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

**Art. 7.** Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

**Art. 9.** Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

**Art. 10.** Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

**Art. 11.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature du ou des gérants détenteurs des autorisations d'établissement exigées par la législation en la matière.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

**Art. 13.** Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 14.** L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de part qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

**Art. 15.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

**Art. 16.** Chaque année, à la fin de l'année sociale, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

**Art. 17.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

**Art. 18.** Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

**Art. 19.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2010.

#### *Souscription - Libération*

Les parties comparantes ayant ainsi arrêté les Statuts de la Société, ces parties comparantes ici représentées comme indiqué ci-dessus, ont déclaré souscrire aux cent (100) parts sociales comme suit:

- LINGUAL SOFTWARES Luxembourg précitée: quatre-vingt-dix-neuf (99) parts sociales;
- Monsieur Paul RETTER prénommé: une (1) part sociale.

Total: cent (100) parts sociales.

Ces comparants ont déclaré avoir libérées ces parts sociales en espèces à concurrence d'un montant de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR).

La preuve de tous ces paiements a été rapportée au notaire instrumentant qui constate que les conditions prévues à l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été respectées.

#### *Frais*

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ MILLE EUROS (1.000,- EUR).

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et aussitôt les associés, représentant l'intégralité du capital et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1) La Société est administrée par le gérant suivant: Monsieur Paul RETTER, ingénieur, né à Bettembourg le 17 septembre 1958 demeurant à L-2550 Luxembourg 14, avenue du X Septembre.
- 2) L'adresse de la Société est fixée à L-2550 Luxembourg 14, avenue du X Septembre.

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentant a rendu attentif les comparants au fait qu'avant toute activité commerciale de la Société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénoms usuels, état et demeure, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. RETTER, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 7 octobre 2010. Relation: LAC/2010/43977. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2010.

Référence de publication: 2010136629/130.

(100155948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2010.

---

**Pavo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 137.623.

Les comptes annuels au 30 juin 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2010.

*Pour la société*

PAVO S.A.

BANQUE BPP S.A.

Signature

*Le Domiciliataire*

Référence de publication: 2010135218/15.

(100153893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

---

**Placostyl S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4751 Pétange, 165C, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 95.579.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour PLACOSTYL SARL*

FIDUCIAIRE DES PME SA

Signature

Référence de publication: 2010135220/12.

(100153729) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

---

**Julius Baer Multirange, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 25, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 152.081.

Im Jahre zweitausendzehn, den siebzehnten August.

Vor dem unterzeichneten Maître Paul Decker im Amtssitz in Luxemburg.

Ist erschienen:

SWISS & GLOBAL ASSET MANAGEMENT (Luxembourg) S.A., eine Gesellschaft organisiert und bestehend nach Luxemburger Recht mit Sitz in 25, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg,

vertreten durch Herrn Paul WEILER, Privatbeamter, beruflich wohnhaft in Luxemburg,

auf Grund einer Vollmacht ausgestellt in Luxemburg am 17. August 2010,

die Komparentin vertretend in ihrer Eigenschaft als einzige Gründungsgesellschafterin, welche das gesamte Kapital der Aktiengesellschaft JULIUS BAER MULTIRANGE, mit Sitz in L-1661 Luxembourg, 25, Grand- Rue,

eingetragen in Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg unter Sektion B, Nummer 152.081,

gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Edouard DELOSCH, mit dem Amtswohnsitz in Rambrouch, handelnd in Vertretung von seinem verhinderten Amtskollegen Notar Paul DECKER, mit dem Amtswohnsitz in Luxemburg am 19. März 2010, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 677 vom 31. März 2010,

hat den Notar gebeten in der besagten Gründungsurkunde vom 19. März 2010, folgendes zu berichtigen:

A.- Artikel 6 ist vollständig zu ersetzen, da er nicht dem Verkaufsprospekt der Julius Baer Multirange, welcher von der CSSF genehmigt wurde, entspricht;

B.- im Artikel 9 Absatz 1 welcher ebenfalls nicht dem Verkaufsprospekt der Julius Baer Multirange welcher von der CSSF genehmigt wurde, entspricht, ist wie folgt zu berichtigen:

- „ Die jährliche Generalversammlung der Anteilseigner wird in Übereinstimmung mit dem luxemburgischen Recht am Geschäftssitz der Gesellschaft oder an einem anderen in der Einladung genannten Ort in Luxemburg abgehalten und findet am 20. Oktober jeden Jahres um 11:30 Uhr statt.“

#### *Erster Beschluss*

Die einzige Gründungsgesellschafterin, vertreten wie eingangs erwähnt beschliesst den bestehenden Artikel 6 zu streichen und diesen wie folgt zu ersetzen:

„ **Art. 6.** Der Verwaltungsrat wird ausschließlich Namensanteile ausgeben. Inhaberanteile werden nicht ausgegeben.

Es werden keine Zertifikate über die ausgegebenen Anteile ausgestellt. Wenn ein Anteilseigner dies wünscht, wird ihm stattdessen eine Bestätigung seines Anteilsbesitzes ausgestellt und zugesandt, und es werden ihm dafür die üblichen Gebühren belastet. Die Gesellschaft kann Anteilsbestätigungen in einer Form ausstellen, die der Verwaltungsrat jeweils beschließen wird.

Es können Bruchteile von Anteilen ausgegeben werden, welche auf-oder abgerundet werden, gemäß den Bestimmungen des geltenden Rechtsprospektes der Gesellschaft.

Anteile werden nach Annahme der Zeichnung und vorbehaltlich der Zahlung des Kaufpreises (gemäß Artikel 26 dieser Satzung) ausgegeben. Der Zeichner wird auf Wunsch die Bestätigung seiner Anteile innerhalb banküblicher Fristen erhalten.

Zahlungen von Dividenden an Anteilseigner erfolgen an ihre Anschrift im Gesellschaftsregister („Register“) oder an jene Anschrift, die der Gesellschaft schriftlich angegeben worden ist.

Die Anteilseigner sämtlicher ausgegebenen Namensanteile der Gesellschaft werden im Register eingetragen, das von der Gesellschaft oder durch eine oder mehrere Personen/Firmen geführt wird, die hierzu vom Verwaltungsrat ernannt werden. In diesem Register soll der Name jedes Anteilseigners, sein Wohnsitz oder der gewöhnliche Aufenthalt und die Anzahl, die Subfonds und Anteilkategorie der von ihm gehaltenen Anteile eingetragen werden. Die Übertragung und die Rückgabe eines Namensanteils werden in das Register eingetragen nach Zahlung einer üblichen Gebühr, die von der Gesellschaft für eine derartige Registrierung festgelegt wird.

Anteile sind frei von Beschränkungen der Übertragungsrechte und Ansprüchen zu Gunsten der Gesellschaft.

Die Übertragung von Anteilen erfolgt durch Eintragung in das Register ggf. anlässlich der Aushändigung der Bestätigungen über diese Anteile (soweit ausgegeben) zusammen mit solchen Dokumenten für die Übertragung, die der Gesellschaft notwendig erscheinen.

Sämtliche Mitteilungen und Ankündigungen der Gesellschaft an die Anteilseigner können an die Adresse geschickt werden, die in das Register eingetragen wurde. Falls ein Anteilseigner diese Anschrift nicht mitteilt, kann eine entsprechende Notiz in das Register eingetragen werden. Infolgedessen kann die Gesellschaft davon ausgehen, die Anschrift des Anteilseigners befände sich am Geschäftssitz der Gesellschaft oder an einer anderen Adresse, wie von der Gesellschaft beschlossen, bis der Anteilseigner der Gesellschaft eine andere Anschrift schriftlich mitteilt. Der Anteilseigner kann jederzeit seine in dem Register eingetragene Anschrift korrigieren, durch schriftliche Mitteilung an die Gesellschaft an deren Geschäftssitz oder an eine Anschrift, die die Gesellschaft bestimmt hat.

Im Falle der Ausgabe von Bruchteilsanteilen wird ein solcher Bruchteil in das Register eingetragen. Dieser Bruchteil beinhaltet keine Stimmberechtigung, jedoch berechtigt er, in dem Umfang wie von der Gesellschaft festgelegt, zu einem entsprechenden Anteil an der Dividende und am Liquidationserlös.“

#### *Zweiter Beschluss*

Die einzige Gründungsgesellschafterin, vertreten wie eingangs erwähnt, beschliesst den ersten Satz des 9. Artikels folgendermassen umzuändern:

„ **Art. 9.** Die jährliche Generalversammlung der Anteilseigner wird in Übereinstimmung mit dem luxemburgischen Recht am Geschäftssitz der Gesellschaft oder an einem anderen in der Einladung genannten Ort in Luxemburg abgehalten und findet am 20. Oktober jeden Jahres um 11:30 Uhr statt.“

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, in der Amtsstube des instrumentierenden Notars,

Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparentin, handelnd wie eingangs erwähnt, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, hat sie die gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: P.WEILER, P.DECKER.



Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 août 2010. Relation: LAC/2010/36793. Reçu 12.-€ (douze).

Le Receveur (signé): Conny SCHUMACHER.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, auf Stempelpapier erteilt zwecks Hinterlegung beim Handels- und Gesellschaftsregister.

Luxembourg, den 23. August 2010.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2010138182/81.

(100156879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2010.

---

**RE&F S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2533 Luxembourg, 69, rue de la Semois.

R.C.S. Luxembourg B 132.635.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Le Conseil d'Administration*

Signatures

Référence de publication: 2010135221/11.

(100153841) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

---

**RPG Structured Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 92.107.

Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2010.

RPG Structured Finance S.à r.l.

Mr. Matthijs BOGERS

*Gérant*

Référence de publication: 2010135222/13.

(100153871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

---

**S+B Inbau S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6430 Echternach, 13, route de Diekirch.

R.C.S. Luxembourg B 135.341.

Les comptes annuels au 31 octobre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour S+B INBAU S.à r.l.*

FIDUCIAIRE DES PME SA

Signatures

Référence de publication: 2010135223/12.

(100153639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

---

**Keane, Piper & Associates S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 29.934.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 5 octobre 2010.*

*Résolution:*

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2010 comme suit:

*Commissaire aux comptes:*

Fiduciaire MEVEA Sàrl, 4, rue de l'Eau, L - 1449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque  
Société Anonyme  
Banque Domiciliataire  
Signatures

Référence de publication: 2010135498/18.

(100155161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2010.

---

**SkillTeam Luxembourg, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-5880 Hesperange, 1, Ceinture um Schlass.

R.C.S. Luxembourg B 90.741.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 de la maison mère ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08 septembre 2010.

Pour: SKILLTEAM Luxembourg  
Mr Steve Dierckens  
Gérant

Référence de publication: 2010135225/14.

(100154005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

---

**Spectrum Media S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 131.105.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SPECTRUM MEDIA S. à r.l.  
Signature  
Un Mandataire

Référence de publication: 2010135226/12.

(100153790) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

---

**Lauran, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3598 Dudelange, 13, route de Zoufftgen.

R.C.S. Luxembourg B 115.988.

EXTRAIT

En vertu d'une convention de cession de parts sociales passées sous seing privé le 8 juillet 2010, la société TOTALES SARL à L-3895 DUDELANGE, 13 route de Zoufftgen (Luxembourg) a cédé en pleine propriété et avec effet au 8 juillet 2010:

- 34 parts sociales à ANDREEMARCEL SA, 182 Route d'Arlon L-8010 Strassen.

En vertu d'une convention de cession de parts sociales passée sous seing privé le 8 juillet 2010, Monsieur PEROTEN Bertrand, établie à F-54 540 Badonviller, 20 Avenue du Maréchal Joffre (France) a cédé en pleine propriété et avec effet au 8 juillet 2010:

- 33 parts sociales à P.R.T SARL, 13 route de Zoufftgen, L-3598 Dudelange.

En vertu d'une convention de cession de parts sociales passée sous seing privé le 8 juillet 2010, Monsieur SUAREZ Jean-Luc, établie à F-81 400 Saint Benoît de Carmaux, 5 rue Emile Zola (France) a cédé en pleine propriété et avec effet au 8 juillet 2010:

- 10 parts sociales à TOTALES SARL, 13 route de Zoufftgen, L-3598 Dudelange.

Par conséquent, à compter de cette date, la répartition du capital social de la société est la suivante:

- TOTALES:	27 parts sociales
- ANDREEMARCEL SA:	34 parts sociales
- P.R.T SARL:	33 parts sociales

- PEROTIN Bernard:

06 parts sociales

100 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Strassen, le 30 septembre 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010138192/28.

(100157342) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2010.

### **Alya Invest S.A..**

Siège social: L-8399 Windhof, 20, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 155.928.

L'an deux mille dix, le quatorze septembre.

Par-devant Maître Pierre PROBST, notaire de résidence à Ettelbruck,

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «ALYA INVEST S.A.» avec siège social avec siège social à L8832 Rombach, 18, route de Bigonville,

constituée suivant acte reçu par la notaire instrumentant, en date du 9 septembre 2010, non encore publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, et en cours d'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

La séance est ouverte à 16.45 heures sous la présidence de Monsieur Jan KOUROU, indépendant, né à Malines, le 6 février 1969, demeurant à B-1180 Bruxelles, 64, Avenue Winston Churchill;

L'assemblée décide à l'unanimité de renoncer à la nomination d'un secrétaire et d'un scrutateur.

Le Président de l'assemblée expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que le présent acte a pour objet de:

1. Transfert du siège social de la société de L-8832 Rombach, 18, route de Bigonville vers L-8399 Windhof, 20, rue de l'industrie et modification de l'article 1 alinéa 2 des statuts.

2. Divers

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée «ne varietur» par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées «ne varietur» par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

#### *Unique résolution*

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de L-8832 Rombach, 18, route de Bigonville vers L-8399 Windhof, 20, rue de l'industrie et de modifier par conséquent l'article 1 alinéa 2 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 1<sup>er</sup>. (Alinéa 2).** Le siège de la société est établi dans la commune de Koerich.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17.00 heures.

#### *Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société à environ 750,-EUR.

Dont acte, fait et passé à Ettelbruck, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J.KOUROU, P. PROBST.

Enregistré à Diekirch, le 17 septembre 2010. DIE/2010/8768. Reçu soixante-quinze euros. EUR 75.-

Le Receveur (signé): J. Tholl.

POUR COPIE CONFORME AUX FINS DE PUBLICATION AU MEMORIAL C.

Ettelbruck, le 11 octobre 2010.

Le notaire

Référence de publication: 2010135281/55.

(100154560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2010.

---

**SPT Energy (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 142.360.

Le Bilan et le rapport de gestion annuel consolidés et le rapport établie par le réviseur d'entreprise au 31/12/09 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2010.

SPT Energy (Luxembourg) S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Manager B

Signatures

Référence de publication: 2010135238/15.

(100153668) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

---

**SPT Energy (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 142.360.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2010.

SPT Energy (Luxembourg) S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Gérant B

Signatures

Référence de publication: 2010135239/15.

(100153683) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

---

**Broadstreet International Partners S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

**Capital social: USD 51.000,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 144.415.

*Extrait des résolutions des associés de la Société du 21 septembre 2010*

En date du 21 septembre 2010, les associés de la Société ont pris la résolution de modifier avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2010, la durée des mandats des membres suivants du conseil de surveillance: Monsieur Gordon Allison, Monsieur Wyman Atwell et Monsieur James Derouin jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2010.

Broadstreet International Partners S.C.A.

Signature

Référence de publication: 2010135296/16.

(100154961) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2010.

---